

Hp 143

ANNALES

DU

CERCLE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CANTON DE SOIGNIES

Le Cercle n'est, en aucune façon, responsable des opinions émises par ses membres, soit dans les notices ou mémoires qu'ils liraient, soit dans les conférences qui seraient données, soit enfin dans les travaux qui seraient imprimés.

(Art. 33 des statuts.)

ANNALES
DU
CERCLE ARCHÉOLOGIQUE
DU
CANTON DE SOIGNIES

TOME I

DEUXIÈME LIVRAISON

—
1895



SOIGNIES
IMPRIMERIE Vve NOEFNET
GRAND'PLACE



SOMMAIRE

1. Rapport.
2. Liste des Membres.
3. Travail de M. DE MUNCK.
4. Rapport sur le congrès de Mons.
5. Rapport sur l'excursion de Villers.
6. Travail de M. MICHEZ.
7. Travail de M. CARLIER.
8. Travail de M. CORBISIER.
9. Travail de M. MATTHIEU.
10. Travail de M. ZECH-DU BIEZ.
11. Travail de M. DE VILLERS.
12. Travail de M. DEMEULDRE.





CERCLE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CANTON DE SOIGNIES

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DU CERCLE

PENDANT L'ANNÉE SOCIALE 1894-1895

PRÉSENTÉ

par le secrétaire à l'assemblée générale du 21 juillet 1895
(ART. 33 DES STATUTS)]

MESSIEURS,

Il y a deux ans que le Cercle archéologique du canton de Soignies a été fondé et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que notre société est des plus prospères.

Nos efforts, je puis le dire, ont été couronnés de succès ; la tâche était cependant ardue, car il est difficile d'amener, dans de petites localités, un certain nombre de personnes à se grouper pour étudier ou simplement s'intéresser aux questions, quelquesfois arides, des choses des âges passés.

L'histoire de notre vieille cité nous y conviait cependant ; et

on peut dire que tous les membres du cercle se sont dévoués pour réaliser notre programme.

Si ce programme est en pleine voie d'exécution, si nos conférences ont été suivies, si nos excursions ont réuni de nombreux sociétaires, nous devons constater que c'est, en grande partie, grâce au dévouement des organisateurs et surtout à l'esprit d'initiative et à l'impulsion ininterrompue qu'a su imprimer au cercle notre honorable président.

Sa science archéologique nous est connue ; son esprit d'aménité est célèbre parmi nous. Il sait choisir toutes les circonstances pour faire connaître notre jeune cercle à l'étranger et y chercher alliance.

C'est ce qui fait, Messieurs, que notre société ne fait que gagner en attrait divers près de nos concitoyens et que les adhérents deviennent de jour en jour plus nombreux.

Aussi, je propose de voter des remerciements à monsieur Demeulde, notre président.

Le comité s'est réuni treize fois pendant l'année sociale écoulée.

Les objets suivants ont été portés à l'ordre du jour de ses séances :

1^o Communication de M. Matthieu ayant rapport à la publication des épitaphes des communes du canton de Soignies;

2^o Excursion aux ruines de l'abbaye de Villers;

3^o Chapelle du cimetière (restauration) ; rapport à l'effet de faire ressortir l'importance artistique de ce monument;

4^o Ouvrages reçus et échange de publications;

5^o Proposition d'inviter à assister aux conférences les élèves des cours supérieurs des écoles de la localité ;

6^o Installation, à l'hôtel-de-ville, d'une boîte à l'usage exclusif du cercle ;

7^o Conférence par M. de Munck ; sujet : les Temps primitifs ;

8^o Visite de la commission de la société archéologique de Bruxelles, chargée de l'examen des travaux d'art en exécution à Soignies ;

9^o Conférence par M. le lieutenant Lemaire ; sujet : Congo et Belgique ;

10^e Rapport de M. le major Combaz; notes de M. de Munck sur le vieux cimetière de Soignies, au point de vue artistique et poétique et sur la collégiale au point de vue archéologique; notes de M. Hankar sur la chapelle du cimetière et sur l'église de Soignies;

(Ces notes et rapport ont été publiés et communiqués aux membres du cercle.)

11^e Invitation à participer à la X^e session de la fédération archéologique et historique de Belgique;

12^e Conférence par M. Michez; sujet : la Céramique;

13^e Rapport sur l'excursion de Villers;

14^e Visite de la société archéologique de Bruxelles; réception;

15^e Plan de Soignies du XVI^e siècle, don de M. Petit;

16^e Conférence par M. Carlier; sujet : « la Houille, » et causerie par M. Demeuldre, sur le béguinage de Soignies;

17^e Promenade à Havré; visite au château et à la chapelle de Bon Vouloir;

18^e Excursion à Nivelles; visite à la collégiale et au musée;

19^e Nomination d'un délégué au congrès de Tournai;

20^e Nomination d'un rapporteur sur l'excursion de Nivelles.

La liste des ouvrages de la bibliothèque paraîtra dès que l'installation sera faite au local (chapelle du cimetière). Ces ouvrages pourront être communiqués aux sociétaires qui en feront la demande en se conformant au règlement spécial.

Le compte rendu des conférences sera inséré dans les annales du cercle.

Tel est, messieurs, le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter sur les travaux de notre société pendant l'exercice écoulé.

Je vous propose d'adresser nos plus vifs remerciements à Messieurs les conférenciers et à tous les membres du cercle qui ont bien voulu nous seconder par leur travail et nous encourager par leur présence aux réunions.

Le secrétaire,
FÉLIX NOEFNET.

Soignies, le 21 juillet 1895.



LISTE DES MEMBRES DU CERCLE

Suite (voir page 20)

Membres effectifs

- MM. BAISIPONT, Émile, maître de carrières, à Écaussinnes-d'Enghien.
CHARBONNELLE, Jules, architecte, à Braine-le-Comte.
DELVILLE, Albert, avocat, à Soignies.
DESMETTE, Fernand, entrepreneur, à Soignies.
DELMOTTE, Paul, professeur au collège Saint-Vincent, à Soignies.
GEERAERD, Ernest, instituteur communal, à Soignies.
HUYX, René, propriétaire, à Écaussinnes-d'Enghien.
JURION, Auguste, banquier, à Braine-le-Comte.
LALLEMAND, Édouard, hôtelier, à Soignies.
LISTRAY, Henri, professeur, à Soignies.
MICHAUX, Eustache, négociant, à Soignies.
MOREAU, Édouard, greffier de la justice de paix, à Soignies.
MARLIER, Albert, employé, à Soignies.
MORELLE, Walter, professeur au collège Saint-Vincent, à Soignies.
VILAIN, Auguste, professeur au collège Saint-Vincent, à Soignies.

Membres correspondants

MM. LEMAIRE, Charles, lieutenant, rue du Gentilhomme, 2, à Bruxelles.

PETIT, Jules, conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.





CONFÉRENCE

de M. Ém. de Munck, membre du Conseil de la Société belge
de Géologie et d'Hydrologie

Sur la relation qui existe entre les temps géologiques, paléontologiques, préhistoriques et historiques

Pour servir de base à sa conférence, M. de Munck avait exposé dans la salle un tableau inédit (1), dont il est l'auteur, indiquant la relation qui existe entre les temps *géologiques, paléontologiques, préhistoriques et historiques*.

Grâce à ce tableau, résumant très clairement les données les plus positives acquises à la science, M. de Munck montre combien le règne de l'homme sur la terre offre peu d'importance au point de vue de son antiquité comparée à celle du règne des vies animales et végétales, si largement représenté par d'innombrables séries de fossiles recueillies dans toutes les couches du globe depuis le *cambrien* jusqu'au *quaternaire*.

Mais la durée du règne de l'homme à travers les siècles depuis le *quaternaire* jusqu'à la *période contemporaine* et la durée du règne des vies animales et végétales à travers les âges incommensurables des formations sédimentaires jusqu'à l'apparition de l'homme, de suite après l'époque *tertiaire*, comptent à peine, à leur tour, dans l'existence du globe.

M. de Munck développe son sujet par un résumé très succinct des principales connaissances géologiques, paléontologiques et archéologiques.

(1) Voir ce tableau à la fin du présent compte rendu.

Temps cosmiques

(Toute première origine de la terre encore peu connue.)

1^o AGE NÉBULEUX. — Notre globe, à son origine, et longtemps avant l'apparition des premiers êtres organisés à sa surface, paraît avoir été une masse nébuleuse ayant une température assez élevée pour maintenir à l'état gazeux tous les corps qui le constituaient.

Les principaux faits sur lesquels s'appuie cette théorie généralement admise par nos savants modernes, après les Descartes, les Leibnitz et les Herschell, sont les suivants :

a) La terre n'a pas la forme d'une sphère parfaite. Elle est un sphéroïde de révolution aplati aux pôles et renflé à l'équateur. Or les astronomes ont calculé que ce serait exactement la forme que produirait une masse liquide ayant la densité de la terre et le même mouvement de rotation autour de son axe.

b) L'intérieur de notre planète est encore à l'état liquide, comme le prouvent les volcans, les tremblements de terre proprement dits et les légers mais quasi constants mouvements du sol qu'enregistrent, si exactement, nos appareils sismographiques.

c) La matière qui compose les astres est identique à celle dont la terre est formée. En soumettant à l'analyse spectrale un rayon lumineux émané du soleil, on y a reconnu les raies qui caractérisent le *fer*, le *calcium*, le *magnésium*, le *chrome*, le *nickel* et l'*hydrogène*.

Le spectre des étoiles indique que le *fer*, le *sodium*, le *magnésium*, l'*hydrogène* entrent certainement dans la composition de ces astres. Cette communauté de matière ne semble-t-elle pas indiquer une communauté de nature et par conséquent une communauté d'origine ?

2^o AGE STELLAIRE. — En parcourant l'espace, notre nébuleuse a dû se refroidir progressivement par rayonnement. Les couches extérieures arrivèrent à une température assez basse pour que

les atomes pussent se combiner et donner naissance à des particules solides qui projetèrent une vive lumière. On sait en effet que les solides, à température égale, sont beaucoup plus éclairants que les gaz.

La terre serait ainsi devenue un soleil, car, pour les astronomes, le soleil n'est qu'une simple étoile située assez près de nous pour nous paraître plus volumineuse que les autres. Mais le refroidissement du globe augmentant toujours, il se forma autour du noyau en fusion une enveloppe pâteuse, puis une scorie ou croûte solide. Le globe s'obscurcit de plus en plus et d'astre qu'il fut devint planète.

3^e AGE PLANÉTAIRE. — Toutes les substances restées à l'état gazeux autour du globe formèrent une épaisse atmosphère, la masse d'eau en vapeur qui en faisait partie put, grâce à l'abaissement de la température, se condenser et se précipiter sur la terre en pluie incessante. Mais, continuellement vaporisée au contact de la croûte encore brûlante, elle ne put y séjourner en nappe d'eau que lorsque l'abaissement de la température, aidé par la pression de l'atmosphère, fut suffisant pour la maintenir à l'état liquide.

Temps azoïques

(Ainsi nommés parce qu'on ne trouve pas de débris d'êtres organisés végétaux ou animaux dans les terrains qui les représentent.)

La croûte primitive, composée de *roches éruptives*, fut donc couverte par les eaux. Dès lors elle se trouva soumise à une double action: d'une part elle continua à subir des contractions, des soulèvements, des affaissements, des dislocations produits par l'expansion des matières ignées qu'elle recouvrail; d'autre part, elle fut profondément modifiée dans ses couches supérieures par l'action chimique et mécanique des eaux; enfin, elle fut recouverte par le dépôt successif des substances encore suspendues dans la masse liquide. Ces substances se superposèrent régulièrement par couches horizontales de telle sorte que leur ordre invariable de superposition fait connaître l'âge rela-

tif de chacune d'elles. On les a appelées *roches sédimentaires ou stratifiées*.

Époque primaire

(Temps paléontoniques ou des espèces animales et végétales qui ont disparu pour la plupart, mais dont on trouve encore les restes.)

TERRAINS CAMBRIENS.—Les couches les plus anciennes qui nous offrent des traces de la vie sur le globe sont celles qu'on est convenu d'appeler cambriennes, d'après le nom des Cambres qui habitaient anciennement la partie de la Grande-Bretagne où ces couches ont été pour la première fois définies.

Il existe pourtant au Canada, *sous* les schistes cambriens que les géologues de ce pays appellent *système huronien*, un dépôt de schistes cristallophylliens et de calcaire dans lequel on a trouvé les apparences d'un organisme auquel on a donné le nom d'*Eozoon Canadense* qui représenterait, d'après certains paléontologues, l'être le plus ancien qui aurait apparu au monde.

En ce qui concerne la Belgique, l'on peut dire que les restes organiques fossiles remontant à l'époque cambrienne proprement dite sont fort rares. Ces débris, provenant surtout des massifs rocheux de Stavelot et de Rocroy, appartiennent à cinq ou six espèces végétales vaguement déterminées, ainsi qu'à quelques espèces de *crustacés*, de *vers*, de *brachiopodes* et de *bryozoaires*.

TERRAINS SILURIENS. — Si le règne des vies a laissé peu de traces dans les dépôts cambriens, par contre les terrains siluriens, dont la formation a succédé à celle de ces dépôts, renferment les restes d'une faune relativement riche. C'est à l'époque silurienne qu'ont apparu sur le globe, en même temps que de nombreux mollusques, les *trilobites*, dont on a signalé pour la Belgique seulement plus de quinze espèces.

Les trilobites doivent leur nom à ce que leur corps se divise longitudinalement en trois lobes. Leur tête a la forme d'un large bouclier demi-circulaire qui porte des yeux réticulés et qui se terminent généralement en pointes sur les côtés. Outre

leurs pattes mâchoires, ils en avaient d'autres fixées aux anneaux du thorax. Comme les cloportes, ils pouvaient se rouler en boule, avec cette différence qu'ils étaient des animaux marins.

Les trilobites ont disparu avant la fin de l'époque primaire.

La période silurienne, comme toutes les périodes géologiques, mais surtout comme les plus anciennes, durant lesquelles l'écorce terrestre n'était pas encore assez épaisse pour résister aux expansions des matières ignées, fut témoin d'importantes éruptions volcaniques : les *porphyres à base d'oligoclase* de Quenast et de Lessines sont considérés par les géologues comme étant le résultat d'épaisses coulées de lave survenues dans des fissures de nos couches siluriennes.

TERRAINS DÉVONIENS. — A l'époque des formations dévonniennes apparaissent, en Belgique, les premiers poissons représentés, dans nos terrains, par les restes de deux espèces bien déterminées : *holoptychius omaliusii* et *holoptychius nobilissimus*, ainsi que par ceux de diverses espèces non encore déterminées.

Les mollusques sont surtout représentés par de nombreux genres de *spirifères*.

De son côté la flore prend une certaine extension et semble annoncer l'apparition des nombreuses espèces végétales qui caractérisent l'époque carbonifère.

TERRAIN CARBONIFÈRE. — Le carbonifère s'est formé en Belgique dans une série de dépressions résultant de la contraction, du plissement et de la dislocation des terrains préexistants.

Le sol de l'Ardenne était émergé à cette époque et les mers carbonifères couvraient une grande partie des provinces de Hainaut, de Namur et de Liège.

C'est au fond de ces mers que se sont déposées ces boues transformées (1) en roches que l'on exploite aujourd'hui à Soignies, aux Écaussines, aux environs de Namur, de Dinant, etc., sous

(1) On donne le nom de *métamorphisme* aux modifications de structure et de composition que les roches éprouvent postérieurement à leur dépôt. Ces modifications se produisent les unes spontanément, les autres, plus spécialement appelées métamorphiques, sont dues à l'influence des émanations volcaniques, des eaux minérales, des mouvements et des pressions du sol.

les noms de *petit granit*, de *calcaire carbonifère* et de *marbre noir*.

L'éminent directeur du musée royal d'histoire naturelle de Belgique, M. Ed. Dupont, qui a fait des différentes assises de nos calcaires carbonifères le sujet d'études approfondies, nous montre les bassins marins de cette époque remplis d'une eau cristalline au sein de laquelle, sur les hauts-fonds, croissaient des masses considérables d'organismes constructeurs formant des séries parallèles de récifs séparés par des chenaux plus profonds, tandis qu'au large, sur les grands fonds, se balançait, au gré des courants, les élégants calices ciliés des *crinoïdes* (1) retenus au sol par une longue tige flexible formée de rondelles calcaires.

Ce sont ces divers organismes qui, répartis dans les bassins marins, ont formé la majeure partie de l'énorme masse de calcaire carbonifère dont on évalue, pour la Belgique, la puissance totale à environ huit cents mètres.

Selon son origine le calcaire se présente sous deux facies principaux bien différents : sous le *facies stratifié* et sous le *facies massif* dépourvu de toute stratification.

Les lames minces de calcaire, préparées par M. Dupont en vue de l'examen au microscope, démontrent admirablement quelles ont été les origines de cette roche, et il est aisément de reconnaître, à la simple inspection des échantillons, que les calcaires stratifiés sont dus à l'amoncellement des débris de forêts de crinoïdes : rondelles de tiges et débris de calices, mélangés à des proportions variables de coquilles qui vivaient sur les fonds marins en même temps qu'elles.

(1) Le calcaire de Soignies est, en grande partie, formé de débris de crinoïdes. Ceux-ci sont des animaux voisins des étoiles de mer ; ils s'en distinguent parce qu'ils ont deux ouvertures, l'une buccale, l'autre annale, tandis que les étoiles de mer n'en ont qu'une. Leurs bras, au lieu d'être creux et de loger un prolongement de l'intestin, sont pleins et calcaires. La plupart étaient fixés au sol par une tige calcaire formée de disques ou articles empilés les uns sur les autres ; ce qui les fait ressembler à des fleurs et a valu à la partie centrale du corps le nom de calice. La *comatule*, qui vit encore dans la Méditerranée, n'est fixée que pendant le jeune âge ; plus tard elle perd sa tige et se meut librement au fond de la mer. Les crinoïdes, si abondants dans les mers primaires, sont devenus très rares dans la nature actuelle.

Quant aux calcaires massifs, ils se montrent formés par l'accumulation lente et continue d'organismes constructeurs dont les formes ne sont plus les mêmes que celles des espèces qui élevaient les récifs des mers dévonniennes (1).

Pour donner une idée du développement considérable que la faune a pris à l'époque carbonifère, nous dirons que l'on a découvert jusqu'ici, dans la partie des calcaires de cette époque s'étendant en Belgique, les restes de plus de quarante-quatre espèces de *poissons*, vingt espèces de *crustacés*, quatre espèces d'*annélides*, cent soixante-sept espèces de *céphalopodes*,

(1) Nos mers modernes sont habitées par un nombre immense de mollusques et de coraux qui puisent dans l'océan et accumulent dans leurs tissus les substances nécessaires à la construction de leurs coquilles. Ils font un choix parmi les matières en dissolution dans l'eau et savent même y trouver des composés que nos moyens perfectionnés d'analyse découvrent à peine. Ainsi, certains madréporés se chargent de fluorure de calcium et de fluorure de magnésium; d'autres absorbent soit du phosphate de magnésie, soit de l'alumine, soit de la silice, presque tous du carbonate de chaux. La plus grande partie des coquilles et des polypiers sont formés de cette dernière substance. Lorsque ces animaux meurent, leurs dépouilles sont plus ou moins brisées par le mouvement des vagues, mêlées à du sable et cimentées par le précipité chimique qui se fait partout où s'évapore de l'eau naturelle. Il se forme alors une roche calcaire dure, que l'on appelle *calcaire grossier* ou *calcaire coquillier*.

Les coraux, qui se multiplient par bourgeonnement et croissent comme des forêts sous-marines, forment autour de certaines côtes des lignes de *récifs* qui ont jusqu'à un ou deux kilomètres de largeur, si le rivage est en pente douce, mais qui ne constituent qu'un étroit ruban, si le terrain s'enfonce brusquement sous l'eau, car les coralliaires ne peuvent vivre à une profondeur de plus de trente mètres. Comme ils meurent dès qu'ils sont exposés à l'air et au soleil, ces récifs ne devraient pas dépasser le niveau de la mer, si la vague poussée par les vents alizés ou par la tempête n'y apportait sans cesse du sable, des fragments de polypiers, du bois flotté, et autres débris qui s'accumulent à la surface du récif.

Dans certains cas, cette ceinture de coraux, au lieu d'adhérer au continent, se tient à distance, laissant entre elle et la terre ferme un canal plus ou moins étendu. Ainsi la Nouvelle-Calédonie présente, sur sa côte occidentale, une barrière de récifs de cent quarante lieues de longueur dont elle est séparée par un canal de plusieurs kilomètres de large. Beaucoup d'îles de l'océan sont dans le même cas.

Les îles formées uniquement de coraux se nomment *atolls*.

Il est de toute évidence que ce qui se passe au sein de nos mers actuelles s'est passé au sein des mers de l'époque carbonifère. L'immense quantité de débris de polypiers qui constituent presque toute la masse de certains calcaires de cette époque le prouve surabondamment.

cent quatre-vingt quatorze espèces de *gastéropodes*, une espèce de *pléropode*, deux cent douze espèces de *lamellibranches*, cent vingt-deux espèces de *brachiopodes*, vingt espèces de *bryozoaires*, soixante et une espèces d'*échinodermes*, soixante-dix-neuf espèces d'*anthozoaires* et deux espèces de *foraminifères*.

Cette simple énumération montre suffisamment combien, sans sortir du territoire de Soignies où le calcaire carbonifère est si largement développé, le géologue et le paléontologue pourraient trouver matière à d'importantes études, combien aussi pourraient être intéressantes les séries de roches et de fossiles que l'on réunirait ici en un petit musée géologique et paléontologique destiné à développer le goût élevé des études scientifiques, parmi les citoyens de tout un canton.

TERRAINS HOUILLERS.—La flore luxuriante que nous révèlent de nombreux dépôts houillers diffère essentiellement de notre végétation actuelle. Il n'y avait pas de fleurs aux temps où se préparaient les éléments qui devaient former plus tard nos couches de houille; le monde végétal était à peu près réduit aux *cryptogames*, aux *lycopodiacées*, aux *équicétacées* et aux *gymnospermes*.

Les premiers étaient déjà représentés par des genres nombreux. Tandis que les fougères de nos climats tempérés ont une tige souterraine d'où sortent des feuilles annuelles, celles des contrées tropicales acquièrent un tronc ligniteux aérien, une taille élevée et un port semblable à celui des palmiers. L'époque houillère vit naître les premiers représentants de ces cryptogames arborescents ainsi que certaines fougères herbacées dont quelques-unes formaient des touffes de six à sept mètres de hauteur.

Au lieu de ces obscures prèles (*equisetum*) que l'on voit dans nos marécages, de ces frêles et élégants lycopodes dont la hauteur dépasse à peine quelques décimètres, l'époque houillère a vu croître les *calamites*, aux tiges cannelées et articulées de quatre à cinq mètres de hauteur; les *calamophyllites* qui, avec une structure analogue, atteignent une hauteur de six à sept mètres, et les *lépidodendrons*, lycopodiacées de trente mètres

de haut, dont le tronc, simple dans le bas, se ramifiait dans les parties supérieures.

Les gymnospermes, caractérisés essentiellement par leurs ovules nus et non enveloppés dans un ovaire, et qui se divisent en deux familles (les *conifères* et les *cycadées*, plantes des pays chauds ayant le port des palmiers), étaient représentés à l'époque primaire par les *noeggerathia* (*cycadées*) du terrain houiller et les *walchia*, les *ulmannia* (*conifères*) de la fin de l'époque primaire.

Deux autres familles de l'âge primaire appartiennent au même groupe des gymnospermes : les *cordaites*, grands arbres de trente à quarante mètres de hauteur, dont les feuilles étaient assez larges et portaient des nervures parallèles très fines et très nombreuses ; les *sigillariés* qui ne leur cédaient pas en taille et qui étaient couverts de feuilles linéaires rangées en spirales, comme les lépidodendrons. La surface de leur tronc était en outre cannelée et les impressions laissées par la chute des feuilles simulaient une empreinte de cachet (*sigillum*). On désigne enfin sous le nom de *stigmaria* les racines des *sigillariés* ; elles avaient d'abord été prises pour des végétaux spéciaux.

L'exposé qui précède et l'étude dans nos musées des restes forcément incomplets de ces immenses végétaux ne sauraient donner une idée de la splendeur de la flore carbonifère. Ce serait à travers les nombreuses couches de boue durcie (schistes) qui enserrent la houille qu'il faudrait pouvoir en suivre toutes les traces pour la reconstituer.

Quoiqu'il en soit, la science a acquis assez de faits concernant les formations houillères pour qu'il soit permis d'avancer que la foule pressée des végétaux croissait avec rapidité et déclinait sans doute de même, grâce à une atmosphère tropicale toujours chaude et chargée de vapeur d'eau. Il devait y avoir dans les fourrés de l'époque houillère, que n'animaient pas encore le chant des oiseaux, et où seuls quelques petits reptiles aux formes de salamandres représentaient les animaux les plus élevés de la création d'alors, une exubérance de vie végétale dont nous ne pourrions nous faire actuellement la moindre idée.

Quant à la houille, on est d'accord pour admettre qu'au

moins en partie elle a été formée par l'accumulation, au fond des lacs, de couches de débris végétaux entraînés par ruissellement ou par des cours d'eau tranquilles; couches recouvertes à leur tour, lors des crues, par des épaisseurs de boue et de sable argileux charriés de la partie encore montagneuse de l'Ardenne.

TERRAINS PERMIENS. — Ce terrain est essentiellement formé de grès rouge et de calcaire dolomitique dit *zechstein*. Les fossiles y sont rares; dans le *zechstein*, on rencontre un *productus* (mollusque brachiopode) à longues épines, le *productus horridus*. Entre le grès rouge et le *zechstein*, il y a, dans le centre de l'Allemagne, une couche de schiste peu épaisse, mais fort importante pour l'industrie, car elle est imprégnée de sulfure de cuivre, qui fournit un excellent minéral.

L'étage permien, très développé en Allemagne et en Russie, est fort réduit en France où on ne le trouve guère qu'autour des Vosges et près de Neffiès (Hérault).

Il manque dans la série de nos terrains belges.

Époque secondaire

(Temps paléontoniques ou des espèces animales et végétales qui ont disparu pour la plupart, mais dont on trouve encore les restes. — Suite.)

TERRAINS TRIASIQUES. — Les dépôts triasiques, si bien représentés dans le centre de l'Allemagne et en Lorraine, sont très peu développés en Belgique. On les rencontre chez nous dans deux contrées différentes : les uns forment une petite bande au voisinage de la Semois, dans la province de Luxembourg ; les autres ne consistent que dans une série de petits lambeaux qui s'étendent de Basse-Bodeux, province de Liège, jusqu'à Malmedy en Prusse.

Le poudingue triasique de cette dernière localité renferme des restes de *crustacés*, de *gastéropodes*, de *lamellibranches*, de *brachiopodes*, de *bryozoaires*, d'*échinodermes* et d'*anthozoaires*.

Au Cap de Bonne-Espérance on a rencontré, dans le triasique, deux espèces de reptiles : 1^e les *thériodontes* qui étaient des carnassiers ayant de grandes canines dont le tranchant était crénélisé en scie et dont l'organisation rappelle celle des marsupiaux carnivores de l'Australie ; 2^e les *anomodontes* dont les mâchoires portaient un bec corné comme les tortues et les oiseaux.

TERRAINS JURASSIQUES. — Ainsi nommés parce qu'ils se présentent avec leur puissance maximum dans le Jura.

Les terrains jurassiques n'existent en Belgique que dans la partie méridionale de la province de Luxembourg où ils reposent sur les terrains triasiques de la Semois.

L'époque jurassique est surtout caractérisée par l'apparition des premiers mammifères connus. Ce sont de petits animaux appartenant pour la plupart au groupe des marsupiaux ou mammifères à poches aujourd'hui confinés en Australie. Ils vivaient dans des forêts de *conifères*, de *cycadées* et de *fougères*.

On a rencontré également dans le jurassique de grands reptiles d'espèces éteintes, auxquels on a donné les noms d'*ichtyosaures*, de *plésiosaures* et de *télosaures*.

Les *crustacés*, les *annélides*, les *mollusques*, les *échinodermes*, les *anthozoaires* et les *foraminifères* continuent à vivre au sein des mers jurassiques. Certaines espèces disparaissent, mais de nouvelles les remplacent. La *bélemnite* (mollusque céphalopode dibranche), qui se rapproche de nos seiches modernes, est du nombre de ces nouvelles espèces.

TERRAINS CRÉTACÉS. — En Belgique le terrain crétacé recouvre les terrains primaires sur presque toute la partie du territoire située au Nord de la Sambre et de la Meuse ; mais il y est généralement caché par des dépôts plus récents : tertiaires, quaternaires et modernes. Il ne se montre, à la surface du sol ou à peu de profondeur, que dans une partie des provinces de Hainaut, de Brabant, de Liège et de Limbourg.

C'est dans l'assise la plus ancienne de notre crétacé que l'on a recueilli, à Bernissart, les restes de ces fameux *iguanodontes*, qui font en grande partie la gloire de notre musée royal.

d'histoire naturelle, si réputé dans le monde entier. Ces énormes reptiles avaient neuf à dix mètres de long.

Un autre reptile gigantesque, le *hainosaure*, long de quinze mètres, a été recueilli dans la craie brune phosphatée des environs de Mons.

L'époque crétacée vit se perpétuer encore les *ichthyosaures* et les *ptérodactyles*; mais elle se caractérise surtout, à nos yeux, par l'apparition d'un assez grand nombre d'êtres qui annoncent la faune actuelle; ce sont de vrais *crocodiles*, des *poissons* de la famille des *saumons* et de celle des *perches*, de nombreux *requins* carnassiers appartenant à des types encore vivants. Quant au restant de la faune, elle continue, durant la période des formations crétacées, comme aux époques précédentes, à s'appauvrir d'une part et à s'enrichir de l'autre.

Époque tertiaire

(Temps paléontoniques ou des espèces animales et végétales qui ont disparu pour la plupart, mais dont on trouve les restes. — Suite.)

TERRAINS ÉOCÈNES. — La période éocène vit apparaître les premiers mammifères.

Tandis que dans les mers des espèces nouvelles, entre autres la *numullite* (foraminifère), étaient venues se joindre à une faune devenue très riche, sur les continents naissaient les *tapiroïdes*. Le *paléothérium*, l'un des types les plus curieux de cette famille, avait la taille du cheval, le nez prolongé et une petite trompe qui, par sa longueur, tenait le milieu entre la trompe du tapir et les naseaux mobiles du cheval. Comme nos tapirs modernes, le *paléothérium* et ses congénères devaient habiter des lieux humides et aimer à se vautrer dans la fange.

La flore éocène ne fut que la continuation peu modifiée de la flore crétacée.

Elle est représentée dans nos terrains belges par des *cryptogames*, des *gymnospermes*, des *monocotylédones* et des *dicotylédones*.

TERRAINS OLIGOCÈNES (miocène inférieur). — Au point de vue

des mammifères, l'époque oligocène est caractérisée par la prédominance des ongulés de la famille du *cochon*, tels que les *anthracothériums*, dont la taille se rapprochait de celle du cheval, et de la famille des *chevrotains*, tels que les *cainothériums*. La famille des tapirs y est en décroissance. Au commencement de la période, les paléothériums et quelques-uns de leurs congénères vivaient encore; mais, à la fin, on ne trouve plus de toute cette famille que le seul genre tapir, qui a persisté jusqu'à l'époque actuelle. On voit en même temps apparaître les premiers *rhinocéros*. Contrairement aux rhinocéros actuels, ceux de l'époque oligocène avaient des incisives à la mâchoire supérieure et leurs os du nez étaient trop faibles pour porter une corne.

Parmi les carnassiers, on doit signaler la coexistence des *hyanodons* de l'époque éocène et des *amphicyons* de l'époque néogène. Du reste la faune oligocène est en quelque sorte un mélange de ces deux faunes tertiaires extrêmes.

Les numulites se trouvent encore dans les terrains oligocènes, mais bien plus rarement que dans les terrains éocènes où elles abondent. Quant à la flore, on y voit avec des genres qui ont continué à vivre dans nos pays, tels que l'*érable*, le *platane*, le *charme*, la *vigne*, d'autres formes propres aux pays chauds: le *liquidambar* de Java, le *palmier* d'Afrique, le *séquoia* de Californie. Ce fait, réuni à la nature des coquilles marines, parmi lesquelles dominent les *cônes*, les *cyprees*, les *ancillaires*, les *pleurotomes* des mers chaudes, prouve qu'à l'époque oligocène, nos contrées jouissaient d'un climat subtropical.

TERRAINS NÉOGÈNES (miocène supérieur et pliocène). — L'époque néogène vit apparaître la famille des *chevaux* avec le genre *hipparion* ou cheval à trois doigts, et la famille des *proboscidiens* qui comprenait alors, outre les *éléphants*, deux genres perdus, les *mastodontes* et les *dinothériums*. La famille des tapirs n'y est plus représentée que par le *tapir* et l'*anchithérium* qui tient le milieu entre le paléothérium d'une part et l'*hipparion* et le cheval de l'autre; l'*anchithérium* était paléothérium par les mâchoires, *hipparion* par les membres, car le doigt

médian est beaucoup plus gros que les doigts latéraux. Les familles du *cochon* et du *chevrotin* n'ont plus la prédominance qu'elles avaient à l'époque oligocène; elles sont remplacées par des *antilopes* et des *cerfs*, dont les immenses troupeaux, se mêlant à ceux d'hipparions, servaient de proie aux grands carnassiers des genres *machairodus*, *hyène* et *amphicyon*.

Plusieurs espèces de *singes* habitaient alors le midi de la France; quelques-uns se rapprochaient des gibbons et de l'orang-outang par la taille et l'organisation. Sur les côtes et dans les anses vivaient des *phoques*, des *halithérium* (mammifères aquatiques voisins des lamantins), des *dauphins* et des *baleines*.

Vers la fin de l'époque néogène, la mer s'étendait dans la partie nord du pays et formait, aux environs d'Anvers, un golfe représenté de nos jours par des dépôts sableux dans lesquels abondent les restes d'une foule de *phoques*, de *delphinides* ainsi que de *cétacés* se rapportent aux genres *balena*, *balenula*, *balanotus*, *megaptera* et *balanoptera*.

La reconstitution de ces mammifères a fait l'objet d'études très approfondies de la part de nos naturalistes et les spécimens conservés peuvent être mis au nombre des richesses de notre musée royal d'histoire naturelle.

Parmi les mollusques de l'époque néogène on voit augmenter de plus en plus le nombre des espèces encore vivantes dans nos mers.

La flore aussi se rapproche de la flore actuelle.

Lorsque débute l'époque néogène, le premier rôle est encore aux *laurinées*, aux *figuiers*, aux *palmiers*. Puis les essences tropicales déclinent rapidement, indiquant ainsi un abaissement de température. Les palmiers qui, à la fin de l'époque oligocène, s'étendaient jusqu'à Cologne (50° de latitude), ne dépassent pas la Suisse (47°) au commencement de l'époque néogène; vers la fin de la même époque, on ne les retrouve plus qu'en Italie. On estime que la température moyenne descendit de 20 à 18°.

On peut diviser les terrains néogènes en deux étages: l'étage miocène, où l'on trouve des mastodontes réunis aux dinothérium, et l'étage pliocène, qui renferme à la fois des mas-

todontes et des éléphants; souvent on subdivise l'étage miocène en deux assises dont la supérieure est caractérisée par la présence des hipparions.

L'existence de l'homme à l'époque tertiaire n'est pas prouvée

Si l'homme avait vécu à l'époque des formations tertiaires, et même aux époques précédentes, il semble qu'on aurait dû déjà découvrir ses restes au cours des recherches approfondies auxquelles les terrains représentant ces différentes périodes ont donné lieu, dans le monde entier. Il faut noter en effet que même dans les roches sédimentaires les plus anciennes, les restes les plus ténus des êtres les plus infimes ont résisté aux actions destructives des temps: on a découvert entre les feuillets des schistes houillers les plantes les plus délicates, carbonisées il est vrai, mais conservées admirablement au point de vue de leurs formes. Les botanistes en ont déterminé les espèces aussi facilement qu'ils auraient déterminé des végétaux conservés entre les pages d'un herbier; on a recueilli dans les terrains primaires, secondaires et tertiaires les ossements des plus grands sauriens, des plus grands mammifères, comme les carapaces des plus petits mollusques, des plus microscopiques foraminifères; on a même été jusqu'à découvrir, à la surface de couches durcies au cours des âges géologiques, des empreintes de pas d'animaux parfaitement déterminées. Et l'on n'a pas observé jusqu'ici dans tous ces terrains la moindre trace de l'homme!

Cependant, en 1863, M. J. Desnoyers crut pouvoir signaler à l'académie des sciences de France, des restes de l'industrie humaine provenant des carrières de sable et de gravier de Saint-Prest, à Chartres (Eure-et-Loire).

De son côté, M. l'abbé Bourgeois présenta, en 1867, au congrès d'archéologie et d'anthropologie de Paris, des silex éclatés par le feu et taillés, recueillis à la base du miocène ou du tertiaire moyen de Thenay (Loir-et-Cher). M. Worsae fut à peu près le seul à admettre ces silex comme étant taillés par l'homme. Mais l'abbé Bourgeois ne se tint pas pour battu

et présenta au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Bruxelles une nouvelle série de silex tertiaires ainsi qu'un mémoire intitulé :

Sur les silex considérés comme portant les marques d'un travail humain et découverts dans le terrain miocène de Thenay.

A l'issue de ces communications, M. l'abbé Bourgeois demanda qu'une commission fut nommée pour examiner les silex de Thenay et se prononcer sur leur taille. L'avis de cette commission, composée de quinze membres, fut partagé; cinq membres, MM. Desor, Fraas, Neirynck, Stenstrup et Virchow ne purent admettre que les séries de silex de M. l'abbé Bourgeois présentassent des traces évidentes de travail humain; M. van Beneden déclara ne pouvoir se prononcer; M. de Vibray n'accepta qu'avec réserve le travail humain de quelques spécimens. Enfin MM. Capellini, Cartailhac, d'Omalius, de Quatrefages, Engelhardt, Franks, Schmidt et Worsaae ne reconnaissent l'œuvre de l'homme *que dans quelques-uns des silex composant les diverses séries présentées par M. l'abbé Bourgeois.*

Comme on le voit, les savants spécialistes qui se livrèrent à l'examen minutieux de ces silex se tinrent dans une prudente réserve.

Maintes fois, depuis le congrès de Bruxelles, cette importante question de l'homme tertiaire fut débattue, et l'on peut dire qu'après avoir été passées au crible des discussions, les théories de M. l'abbé Bourgeois, ainsi que celles de quelques hommes d'étude qui, à sa suite, s'étaient trop légèrement aventurés à affirmer sans assez prouver, se sont écroulées de toute pièce.

Avant de se prononcer définitivement, la science attend donc sageusement que l'on ait mis au jour soit des ossements humains provenant positivement d'une couche tertiaire, soit des restes incontestables d'une industrie plus ancienne que celle appartenant à l'époque quaternaire.

Époque quaternaire

(Temps quaternaires caractérisés par l'existence positive de l'homme, contemporain d'espèces éteintes, telles que le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, l'ours des cavernes, le mégacéros.)

TERRAINS QUATERNAIRES, AGE PALÉOLITHIQUE OU DES ARMES ET DES OUTILS EN PIERRE SIMPLEMENT TAILLÉE.—Si l'existence de l'homme à l'époque tertiaire n'est pas prouvée, il est loin d'en être de même pour les temps quaternaires. Afin de ne pas trop nous étendre, nous énumérerons seulement les principales découvertes ayant rapport à cette période rien que pour la Belgique et particulièrement le Hainaut. (L'index bibliographique annexé au présent compte rendu renseigne les publications dans lesquelles on pourra trouver des relations détaillées de ces découvertes.)

Dès le moment où l'on a consigné dans les Annales des sociétés savantes les premières découvertes qui ont donné naissance à la préhistoire, science importante à laquelle on doit les données les plus positives sur l'homme avant les documents écrits et les monuments figurés, un savant belge, M. le docteur Schmerling, démontrait par d'importantes découvertes qu'il avait faites dans les cavernes de la province de Liège (1829), que l'homme avait été contemporain, en Belgique, de l'éléphant, du rhinocéros et de carnassiers d'espèces éteintes. Quelques années après, le savant professeur M. Spring, en étudiant les ossements découverts dans le trou de Chauvaux, reconnut qu'ils y avaient été apportés par l'homme et qu'ils étaient les restes des repas des peuplades anciennement établies à cet endroit.

En 1864, sur l'initiative de M. le professeur van Beneden et sur la proposition de l'Académie royale de Belgique, M. A. Vandenpeereboom, alors ministre de l'Intérieur, chargea notre savant compatriote, M. Dupont, d'explorer les cavernes de la province de Namur.

Comme on le sait, M. Dupont, grâce aux fouilles pratiquées dans les cavernes de Montaigle, le trou Magiste, le trou de la Naulette, les cavernes de Châleux et de Furfooz, la caverne de Goyet, le trou de Pont-à-Lesse, la caverne de Gendron, etc., put

reconstituer, en se basant sur des observations positives, l'ethnographie des âges du mammouth, du renne et de la pierre polie dans la haute Belgique.

Le produit des fouilles de M. Dupont forme des collections jouissant d'une réputation universelle.

Après les découvertes de MM. Schmerling, Spring et Dupont, il faut signaler, comme ayant contribué fortement à faire progresser l'étude de la branche fondamentale de l'archéologie préhistorique, les travaux scientifiques auxquels ont donné lieu les fouilles pratiquées par MM. Lohest, de Puydt et Rucquoij dans la grotte de Spy. Nous devrions encore citer les travaux de bien d'autres spécialistes, qui se sont appliqués à chercher, dans la haute Belgique, les traces des plus anciens de ses habitants; mais nous devons nous borner, car notre but doit être avant tout de passer en revue les principales découvertes se rattachant au quaternaire du Hainaut.

C'est en 1872 que, pour la première fois en ce qui concerne cette province, MM. les ingénieurs Cornet et Briart signalèrent la découverte, dans les dépôts caillouteux quaternaires du bassin de la Haine, de silex taillés par la main de l'homme et mis au jour à Paturages, Boussoit, Mesvin et Spiennes.

Ces silex étaient accompagnés de débris appartenant aux espèces suivantes: *elephas primigenius*, *rhinoceros tichorhinus*, *ursus spelæus*, *felis spelæa*, *megaceros hibernicus*, *cervus tarandus*, *bison europæus*, *bos primigenius*, *equus caballus* et *helix ericetorum*.

Quelques années après ces découvertes, qui n'avaient fourni que des débris très grossiers de l'industrie paléolithique, d'importants travaux pratiqués dans le bassin de Mons mirent au jour, en maints endroits, les dépôts caillouteux de l'âge du mammouth, couronnés d'un limon fluvial stratifié passant insensiblement, vers le haut, au limon homogène ou terre à briques.

C'est surtout grâce à ces travaux que les trouvailles se succéderent; des mémoires de MM. Cornet, Rutot et Delvaux relatent des découvertes de silex taillés paléolithiques à Mesvin, une communication de M. Cels à la société d'anthropologie de Bruxelles signale des trouvailles semblables à Saint-Symphorien;

enfin, l'une de nos notices sur les découvertes d'objets paléolithiques que nous avions faites dans le Hainaut depuis 1879, désigne les localités suivantes: 1^e Nouvelles, Saint-Symphorien, Spiennes et Havré, où nous avons pu explorer avec fruit un dépôt caillouteux quaternaire surmonté du limon fluvial stratifié et de la terre à briques; 2^e Mignault, Naast, Gottignies, Saint-Denis et Obourg, où nous avons trouvé des silex taillés dans des dépôts caillouteux quaternaires se présentant en affleurements. Afin de donner une idée de l'importance des dépôts quaternaires du Hainaut, ainsi que des restes de la faune et de l'industrie primitive qui s'y rencontrent, nous donnerons ci-après la nomenclature des couches superposées qu'il nous a été donné d'explorer dans la région de Mons-Saint-Symphorien-Spiennes, et dont la formation est due aux crues successives des vastes cours d'eau de l'époque quaternaire.

COMPOSITION DU QUATERNaire DE LA RÉGION DE MONS-SAINT-SYMPHORIEN-SPIENNES
Sol actuel (humus) avec nombreux débris de l'industrie néolithique.

Assise quaternaire supérieure	Limon argileux brunâtre non stratifié (terre à briques)	1 ^m 50
	Limon stratifié fin, calcaireux, jaune d'ocre, contenant, à divers niveaux, de petites linéoles de gravier, des grains de craie blanche ainsi que, vers la base, des veinules irrégulières de limon gris (exploitations de M. Hélin).	3 ^m 00
	Gravier supérieur constitué par des cailloux roulés et des grains de craie blanche. Ossements <i>d'elephas primigenius</i> , de <i>rhinoceros tichorhinus</i> et succinées, silex taillés de forme dite acheuléenne et moustérienne (exploitations de M. Hélin).	0 ^m 10
Assise quaternaire moyenne.	Limon gris cendré ou sol de l'assise moyenne. — Débris de végétaux, nucléi avec éclats s'y rattachant (exploitations de M. Hélin).	0 ^m 30
	Limon fendillé brunâtre, sous sa forme peu schistoïde (exploitations de M. Hélin).	0 ^m 70
	Limon doux, jaunâtre, avec points noirs charbonneux (exploitations de M. Solvay).	0 ^m 80
	Limon panaché représenté par un dépôt de sable jaunâtre, stratifié (exploitations de M. Hélin).	0 ^m 30
	Gravier moyen, peu épais, mélangé parfois au limon panaché (exploitations de M. Hélin)	0 ^m 10

Assise quaternaire inférieure.	Limon noirâtre, tourbeux, à ossements d' <i>equus caballus</i> . — Cette couche représente le sol supérieur de l'assise quaternaire inférieure (exploitations de M. Hélin)	0 30
	Glaise argileuse ou sablo-argileuse, mélangée parfois, à la base, d'un gravier avec silex taillés (exploitations de M. Hélin)	0m30

Assise quaternaire inférieure.	Sable grossier verdâtre, glauconifère, à allure fluviale nettement accusée. — Racines de végétaux carbonisés, silex taillés : nucléi, éclats à section de plan de frappe et à conchoïde de percussion, couteaux retouchés parfois sur les bords, masses discoïdes ou haches épaisse et grossières, etc. (même exploitation)	1m00
	Gravier inférieur surmonté parfois d'un limon noirâtre représentant un ancien sol. Ce gravier est composé de cailloux fortement roulés et ébréchés, entremêlés de sable gris verdâtre, glauconifère. — Ossements de <i>rhinocéros</i> , de <i>bos</i> ou de <i>bisons</i> et de <i>chevaux</i> , nombreux silex taillés indiquant l'emplacement d'un vaste atelier de taille : nucléus avec lame qui s'y rattache, nucléi, percuteurs, éclats à conchoïde de percussion, couteaux, racloirs de toutes formes et parfaitement retouchés ; racloirs à encoches destinés probablement à façonner des tiges de bois ou de l'os ; masses discoïdes ou haches épaisse et grossières, etc. (même exploitation)	0m50

Comme on vient de le voir, le quaternaire des plaines du Hainaut a fourni des restes nombreux de l'industrie paléolithique en grande partie éparpillés, mais aussi accumulés en un même point de la région de Mons où, grâce à la généreuse initiative de M. L. Cavens, nous avons pu fouiller l'emplacement du plus ancien atelier préhistorique signalé jusqu'ici en Belgique.

Le classement méthodique et rigoureusement stratigraphique du produit de ces fouilles déposé aux musées royaux du Cinquantenaire, nous dispenserai de toute description qui, du reste, ne donnerait qu'une imparfaite idée de ce qu'était l'industrie rudimentaire du plus ancien habitant de notre sol.

Époque moderne

(Temps modernes caractérisés par l'existence de l'homme et des espèces animales et végétales qui peuplent encore le globe.)

TERRAINS MODERNES, ÂGE NÉOLITHIQUE OU DES ARMES ET DES OUTILS EN PIERRE POLIE. — Les grands glaciers qui s'étendaient à l'époque quaternaire sur toute la vaste région comprise entre le Limbourg belge et la Scandinavie, — ainsi qu'on en a la preuve par les quartiers de roches (blocs erratiques) originaires de ce dernier pays et que les glaces ont charriés jusque dans notre Campine, — reculèrent vers les pôles ou vers le sommet des montagnes; les pluies devinrent moins abondantes et le relief de notre sol, érodé par les grandes eaux quaternaires, était devenu sensiblement le même que celui qui se présente actuellement à nos yeux. Les fleuves et les rivières rétrécirent leurs lits et les tourbières se développèrent dans les parties marécageuses où les cours d'eau s'étaient ralentis.

Les premiers temps de l'époque moderne des géologues sont caractérisés par cette extension des tourbières.

La faune de cette époque diffère notablement dans notre pays de la faune des temps quaternaires, dont bon nombre de représentants, vivant encore actuellement, ont émigré. Tels sont: le *renne*, le *renard bleu* et le *glouton*, vers les régions boréales; le *chamois* et la *marmotte*, vers les hautes montagnes de l'Europe; l'*antilope saïga* vers la Tartarie.

Toutefois, au début de cette époque, on compte encore, à côté du *cerf*, du *chevreuil*, du *sanglier*, du *loup*, du *renard*, etc., l'*ours brun*, le *lynx*, le *bœuf urus*, l'*aurochs*, l'*élan* et le *castor*.

Quant à la flore, elle était approximativement la même que celle que nous avons actuellement.

De son côté, l'homme n'habite plus guère les cavernes durant la période qui nous occupe. Il se fixe de préférence, dans la haute, la moyenne et la basse Belgique, sur des éminences défendues par des escarpements, des cours d'eau ou des marécages. Il se livre à la chasse, à la pêche, à l'élevage des bes-

tiaux et même à l'agriculture, ainsi que le prouvent de nombreuses découvertes absolument concluantes à ce sujet. Sa principale occupation cependant, dans le Hainaut, était l'extraction des blocs de silex que renferment à l'état naturel les assises crétacées de cette province, blocs qu'il utilisait pour la confection de ses armes et de ses outils.

Spiennes, Obourg, Saint-Denis-lez-Mons, étaient à l'époque néolithique des centres industriels des plus importants. Grâce aux nombreuses recherches auxquelles nous nous sommes livré depuis 1879, nous avons pu prouver que toute une vaste région comprenant plus de quarante-cinq communes du Hainaut et du Brabant, disposées pour la plupart entre Mons et Bruxelles, fut non seulement parcourue en tous sens, mais habitée, en certains points, par les peuplades de l'époque néolithique et que celles-ci s'étaient servi d'armes et d'outils dont la matière première avait été extraite des couches crétacées des environs de Mons. Les découvertes de MM. le Dr Cloquet, aux environs de Nivelles, et de MM. Cels, Cumont, Dr Jacques, Dr Tiberghien, Van Overloop et de Wavrin, aux environs de Bruxelles, corroborent du reste largement nos observations en ce sens. Mais il est un fait encore bien important au point de vue de notre préhistoire nationale, c'est l'état d'habitabilité relatif dans lequel se trouvaient les Flandres longtemps avant les Ménapiens que César a combattus. Ce fait est parfaitement établi par les découvertes de MM. le Dr Van Raemdonck et Van Overloop.

Ces chercheurs ont en effet recueilli, sur des hauteurs sableuses de quelques mètres au-dessus des plaines marécageuses du pays de Waes et de la vallée du Moerwart, des restes nombreux de l'industrie de la pierre attestant d'une façon positive le séjour de populations de l'époque néolithique.

Et encore une fois, il est prouvé que ces populations eurent des rapports commerciaux avec celles qui exploitaient le silex dans le Hainaut, car il se trouve parmi les débris d'armes et d'outils recueillis dans les Flandres un assez grand nombre de spécimens dont la matière première a été reconnue comme provenant des assises crétacées des environs de Mons.

Le pays qui plus tard devint celui des Morins, et que César nous montre couvert de forêts et de marécages quasi impénétrables, fut donc incontestablement peuplé aux temps préhistoriques.

Il ne faut dès lors pas s'étonner si, dans les parties beaucoup plus habitables du restant de la Belgique, on a découvert, presque à chaque pas, des restes attestant le passage ou le séjour de nos ancêtres les plus primitifs.

La fin de l'époque néolithique, ou plutôt la période de transition durant laquelle l'homme préhistorique a continué à se servir d'armes et d'outils en pierre en même temps que des premiers objets en bronze, est caractérisée par l'apparition des *mégalithes* ou monuments colossaux en pierre brute.

Des côtes de l'Atlantique aux montagnes de l'Oural, des frontières de la Russie à l'Océan Pacifique, des steppes de la Sibérie aux plaines de l'Hindoustan, ces monuments se présentent au savant, à l'observateur, avec des caractères primitifs constants qui les distinguent. Ils évoquent à l'esprit, par leurs masses imposantes, l'image des races fortes qui les ont érigés; et l'on ne saurait que rester frappé d'étonnement à la vue de ces colosses de pierre dressés aux temps où l'outil de bronze ou de fer existaient à peine.

Naguère, en notre partie d'Europe, les historiens non encore éclairés par les données positives de l'archéologie, considéraient les monuments mégalithiques comme ayant été élevés par les Celtes, ou par leurs prêtres les druides, afin de servir d'autels de sacrifices. Mais c'est là une erreur combattue par les archéologues modernes.

Ces monuments se rencontrent en effet, en abondance, dans des régions qui n'ont jamais été occupées par les Celtes. Les *dolmens*, qui forment l'une des trois catégories comprenant les mégalithes, ne sont autre chose que des tombeaux dont le mobilier: poteries, armes et outils (ceux-ci sont en pierre et en bronze, rarement en fer), appartiennent aux dernières périodes des temps préhistoriques et non à l'époque celtique ou gauloise relativement avancée en civilisation, puisque ce peuple possédait déjà de belles monnaies en or et que l'usage des armes et

des outils en fer s'était déjà largement répandu chez lui avant César. Les *dolmens* dont nous venons de parler sont des monuments composés de plusieurs pierres, souvent superposées, et donnant naissance à de véritables constructions. Ils étaient fréquemment couverts de tertres ou tumuli.

Les *cromlechs* sont composés de plusieurs grosses pierres, ordinairement dressées dans le sens de leur longueur, et groupées de façon à former des lignes ou des enceintes.

Quant aux *menhirs*, ce sont de simples pierres brutes dressées, le plus souvent, dans le sens de leur longueur.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le bloc colossal de grès landénien dont nous avons fait la découverte à Ville-sur-Haine, à l'extrémité sud-est de l'arrondissement de Soignies.

Les cromlechs et les menhirs semblent être des monuments commémoratifs ou religieux. On les rencontre dans le voisinage des dolmens, dont ils sont vraisemblablement contemporains.

AGE DU BRONZE. — Nous avons dit tout à l'heure qu'à la fin de l'époque néolithique, ou plutôt durant la période de transition entre cette époque et celle du bronze, l'homme préhistorique a continué à se servir d'armes et d'outils en pierre, en même temps que des premiers objets en bronze.

Ce fait a été établi par de nombreuses découvertes sur les emplacements des cités lacustres de la Suisse, en Scandinavie, en Espagne, à Troie, etc.

Dans l'arrondissement de Soignies, cette période de transition semble être assez bien représentée par une série d'objets que nous avons recueillis sur l'emplacement de la station préhistorique de Saint-Denis-lez-Mons: fragments de poteries plus ou moins ornementées, meules à broyer le grain se rapportant au type décrit par MM. Siret, dans leurs travaux sur les belles découvertes d'antiquités préhistoriques faites en Espagne (âge du cuivre), haches en roches étrangères au pays, ayant une grande analogie avec celles recueillies dans les cités lacustres de la Suisse de l'époque de transition du néolithique à l'âge du bronze, etc., etc.

A la dernière période de l'âge de la pierre semble correspondre du reste, pour le restant de la Belgique, l'apparition

d'armes et d'outils en roches de provenance orientale auxquels ont dû se mêler des objets en bronze.

On n'a pas encore pu dire d'une façon certaine quels furent les initiateurs de l'art métallique dans nos pays. Les uns attribuent l'introduction du bronze aux Phéniciens qui naviguaient le long des côtes; d'autres supposent que la connaissance des métaux est due aux Étrusques ou à d'autres peuples pélasgiques, car beaucoup d'objets trouvés dans les dolmens et dans les stations lacustres semblent porter l'empreinte de la civilisation hellénique.

Quoi qu'il en soit, les premiers métaux connus furent le cuivre et le bronze. On en fabriqua des haches dont les premières eurent la forme des haches en pierre, puis on y fit des douilles longitudinales, et ce ne fut que plus tard que l'instrument fut emmanché transversalement comme le sont les haches actuelles.

L'âge du bronze ne paraît pas avoir été de longue durée en Belgique, si l'on en juge par le nombre relativement restreint des objets de cette époque recueillis jusqu'à ce jour dans nos fouilles, comparé à celui beaucoup plus grand de ceux des âges paléolithiques et néolithiques.

La pointe de lance en bronze que nous avons présentée au dernier congrès de la Fédération historique de Belgique (Mons 1894), au nom de M. L. Dolez, qui en a fait la découverte à Ghlin, est un des rares objets appartenant à l'âge du bronze recueillis dans le Hainaut. La forme élégante de cette pointe et le grand soin avec lequel elle a été fabriquée nous engagent à l'attribuer à la fin de la période de bronze proprement dite ou peut-être même à l'époque celtique ou gauloise.

PREMIER AGE DU FER, PÉRIODE GAULOISE, PÉRIODE GERMANO-BELGE. — « La plupart des Belges, » dit César, « sont issus des Germains; ils ont autrefois passé le Rhin et se sont fixés dans la Belgique à cause de la fertilité du sol et en ont chassé les Gaulois. » (*De Bello Gallico*, lib. II, cap. IV.)

Les populations gauloises, sur lesquelles nous ne possédons encore que des données fort vagues, et celles de l'époque postérieure à l'invasion des Belges ou de la période que nous appellerons, avec beaucoup d'auteurs, germano-belge, n'ont laissé que fort peu de traces de leur séjour dans nos contrées.

En ce qui concerne les environs de Soignies, nous ne pouvons citer qu'une seule découverte qui paraît se rapporter soit à l'époque gauloise, soit à l'époque germano-belge : celle d'une monnaie en or, fort épaisse, portant la figure bien connue du cheval disloqué et recueillie par M. G. Tesain¹ sur l'une des collines dominant les sources de la Senne.

On a découvert également à Baudour, Bougnies et Thulin des monnaies attribuées à ces époques. Enfin, à Bernissart, il a existé autrefois une tombe par incinération totalement détruite aujourd'hui, mais que M. D.-A. Van Bastelaer a cru pouvoir rapporter à l'époque germano-belge.

L'usage des armes et des outils en fer semble s'être largement répandu en Belgique aux époques gauloise et germano-belge. Cependant, de même qu'il est de toute impossibilité de fixer l'époque à laquelle le bronze a remplacé la pierre, il n'est pas possible non plus d'assigner une date précise à l'introduction du fer dans nos contrées.

A en juger par les quelques découvertes d'antiquités germano-belges qui ont été faites jusqu'ici, il semble que certaines tribus plus ou moins arriérées de cette époque, tout en ayant adopté le fer pour certains usages, ont continué, longtemps encore, à se servir d'armes et d'outils en bronze.

Pour ne pas amoindrir aux yeux de Rome l'importance de ses conquêtes, César pourrait fort bien avoir omis de dire, dans ses commentaires, qu'il a parfois rencontré, lors de son arrivée en Gaule, des tribus imparfairement armées.

PÉRIODE HISTORIQUE PROPREMENT DITE. — L'on peut avancer que l'histoire proprement dite de la Belgique ne commence qu'avec César, dont les Commentaires sur la guerre des Gaules tiennent lieu de premier livre.

Ici se termine notre tâche, car nous n'avons eu qu'un seul but en vous faisant cette conférence : retracer à grands traits l'histoire de la terre qui est l'introduction naturelle à l'histoire de l'humanité.

Nous nous estimerions heureux si cet humble exposé, forcément incomplet, avait pu déterminer chez l'un ou l'autre d'en-

tre vous le goût de l'étude si attrayante des phénomènes de la nature, des faits de l'histoire.

Interroger à travers l'immensité des temps le passé de la terre et de l'homme, consulter l'histoire si féconde en enseignements, nous connaître nous-mêmes ainsi que ce qui nous entoure, sont autant de moyens d'élargir notre pensée, de former notre raison, de nous maintenir dans la voie saine de l'ordre physique et moral, d'élever enfin notre âme au-dessus des choses mesquines de ce monde (1).

Index bibliographique

M. J. GOSSELET. — *Cours élémentaire de géologie*. Paris, Veuve Eug. Belin et fils, 1887.

M. MOURLON. — *Géologie de la Belgique*. Bruxelles, F. Hayez, 1880.

A. RUTOT. — *Notice bibliographique sur « l'Ardenne » par J. Gosselet*. Tome III, 1^{er} fascicule du bulletin de la société belge de géologie et d'hydrologie.

E. DE MUNCK. — *Mémoire répondant aux questions suivantes : 1^o L'homme a-t-il vécu à l'époque tertiaire ? 2^o Quel est l'état de la question de l'homme tertiaire en Belgique ?* Fédération historique et archéologique de Belgique, compte rendu des travaux du congrès de Charleroi, 1888.

E. DE MUNCK. — *Note sur les principales découvertes se rattachant à l'époque paléolithique faites en Belgique, etc.* Tome II des annales de la société d'archéologie de Bruxelles.

SCHMERLING. — *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans la province de Liège*. 1833-36, 3 vol. grand in-folio.

SPRING. — *Sur des ossements humains découverts dans une grotte de la province de Namur*. Bulletin de l'académie royale de Belgique, tome XX.

SPRING. — *Les hommes d'Engis et les hommes de Chanvaux*. Bulletin de l'académie royale de Belgique, tome XVIII.

(1) Nous avons puisé, pour la rédaction de notre conférence, dans un certain nombre des ouvrages signalés dans l'index bibliographique ci-après.

ED. DUPONT. — *L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant.* Bruxelles, C. Muquardt, 1872.

DE PUYDT ET LOHEST. — *L'homme contemporain du mammouth à Spy (Namur).* Compte rendu des travaux du congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique. Namur, 1886.

RUCQUOY. — *Note sur les fouilles faites en août 1879 dans la grotte de la Bèche-aux-Roches, près de Spy.* Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, tome V.

FL. CORNET ET A. BRIART. — *L'âge du mammouth dans la province du Hainaut.* Compte rendu du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Bruxelles, 1872.

CORNET. — *Note sur la découverte d'un silex taillé dans les alluvions quaternaires.* Bulletin de l'académie royale de Belgique, tome XII.

A. RUTOR. — *Sur l'âge des silex taillés recueillis à Mesvin.* Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, tome IV.

DELVAUX. — *Compte rendu de l'excursion de la société d'anthropologie à Mesvin, à Spiennes et à Harmignies, le 5 septembre 1885.* Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, tome IV.

DELVAUX. — *Age paléolithique. Premiers essais d'utilisation des silex éclatés. Les silex de Mesvin.* Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, tome VI.

CELS. — *Essais d'une classification des instruments quaternaires en silex et considérations préliminaires sur l'existence de l'homme à l'époque tertiaire dans les environs de Spiennes.* Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, tome VI.

E. DE MUNCK. — *Note préliminaire sur des silex quaternaires découverts dans le Hainaut.* Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, tome VI.

E. DE MUNCK. — *Notes sur la concordance entre les différentes assises du quaternaire des environs de Mons et celles du quaternaire du nord de la France.* Bulletin de la société belge de géologie, tome V, pages 166-174, 187-190, 198-202, et tome VI, pages 102-103.

E. DE MUNCK. — *Observations nouvelles sur le quaternaire de*

la région de Mons-Saint-Symphorien-Spiennes. Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles, tome XI.

BARON A. DE LOË ET EM. DE MUNCK. — *Notice sur des fouilles pratiquées récemment sur l'emplacement du vaste atelier néolithique de Spiennes.* Compte rendu du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Paris, 1889.

E. DE MUNCK. — *Considération sur quelques stations préhistoriques belges, etc.* Compte rendu du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Paris, 1889.

E. DE MUNCK ET A. RUTOT. — *Procès-verbal des séances de la première section* (séance du mercredi 5 août) du congrès de la fédération historique et archéologique de Belgique. Bruxelles, 1891.

E. DE MUNCK. — *Observation sur un travail intitulé: « Le Pays de Waes préhistorique, » par M. le Dr J. Van Raemdonck.* Compte rendu des séances de la première section du congrès de la fédération historique et archéologique de Belgique. Namur; 1886.

Dr N. CLOQUET. — *Stations nouvelles de l'âge de la pierre polie en Belgique.* Compte rendu du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Bruxelles, 1872.

G. CUMONT. — *Stations néolithiques de Verrewinkel et de Rhode-Sainte-Genèse.* Tome XI du bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles.

Dr J. VAN RAEMDONCK. — *Le Pays de Waes préhistorique.* Fédération historique et archéologique de Belgique, compte rendu des travaux du congrès de Namur, 1886; procès-verbaux des séances de la première section.

E. VAN OVERLOOP. — *Sur une méthode à suivre dans les études dites préhistoriques.* Bruxelles, C. Muquardt, 1884.

BARON DE LOË ET EM. DE MUNCK. — *Essai d'une carte préhistorique et protohistorique des environs de Mons.* Annales de la société d'archéologie de Bruxelles, tome IV, 1890.

D.-A. VAN BASTELAER. — *Les tombes gauloises de la France et les tombes germaniques de la Belgique antérieures à l'invasion romaine.* Annales du cercle archéologique de Mons, tome XVI.

CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE SOIGNES (CONFÉRENCE DE M. EM. DE MUNCK)

Tableau indiquant la relation qui existe entre les temps géologiques, paléontologiques préhistoriques et historiques

GÉOLOGIE	PALÉONTOLOGIE	PRÉHISTOIRE ET HISTOIRE
ÉPOQUE MODERNE	Terrains Modernes	<p><i>Temps Modernes</i> caractérisés par l'existence de l'homme et des espèces animales et végétales qui peuplent encore le globe</p> <p>1^{er} Âge du Fer</p>
ÉPOQUE QUATERNNAIRE	Terrains Quaternaires	<p><i>Temps Quaternaires</i> caractérisés par l'existence positive de l'homme contemporain d'espèces éteintes telles que le mammouth, le Rhinocéros à narines cloisonnées, lours des cavernes, le méracéros</p> <p><i>Temps Paléolithique</i> ou des armes et des outils en pierre polie</p>
ÉPOQUE TERTIAIRE	<p>Terrains Néogénés ou miocènes supérieurs et pliocènes</p> <p>Terrains Oligocénés ou miocènes inférieurs</p>	<p><i>Temps Paléontologiques</i> ou des espèces animales et végétales qui ont disparu pour la plupart mais dont on trouve encore les restes</p> <p><i>Temps Néolithique</i> ou des armes et des outils en pierre simplement taillée</p>
ÉPOQUE SECONDAIRE	<p>Terrains Eocènes</p> <p>Terrains Crétacés</p> <p>Terrains Jurassiques</p> <p>Terrains Triasiques</p>	<p><i>Temps Contemporaine</i></p> <p><i>Temps Historique proprement dit</i></p> <p><i>Âge du Bronze</i></p> <p><i>Âge Néolithique</i> ou des armes et des outils en pierre polie</p>
ÉPOQUE PRIMAIRE	<p>Terrains Permien</p> <p>Terrains Houilliers</p> <p>Terrains Carbonifères</p> <p>Terrains Silurien</p> <p>Terrains Cambriens</p>	<p><i>Âge du Fer</i></p> <p><i>Âge Paléolithique</i> ou des armes et des outils en pierre simplement taillée</p>
TEMPS AZOIQUES	<p>Roches Sédimentaires et Erratiques</p>	<p><i>Âge Néolithique</i> ou des armes et des outils en pierre polie</p>
TEMPS COSMIQUES	<p>Toute première origine de la terre encore peu connue</p>	<p><i>Préhistorique</i></p> <p><i>Préhistorique</i></p>



RAPPORT

sur le Congrès d'Histoire et d'Archéologie tenu à Mons
en août 1894. présenté par M. Demeulde, délégué

Je dois vous rendre compte du mandat que vous m'avez confié en me déléguant pour représenter notre cercle au congrès d'histoire et d'archéologie tenu à Mons en août dernier.

Je vous remercie tout d'abord, messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait — honneur que je méritais si peu.

Prenant mon rôle de délégué tel que je le comprends, j'ai assisté à toutes les opérations du congrès depuis et y compris la séance d'ouverture jusqu'à celle de clôture, sans en excepter le banquet.

Je vais m'efforcer de vous dire ce qu'il s'est passé.

Pour plus de facilité, pour la rapidité de mon rapport, je suivrai, si vous le voulez bien, l'horaire définitif du congrès, ne m'occupant d'abord que des fêtes.

Le congrès s'ouvrirait le dimanche 5 août. A 10 heures, le comité organisateur et les délégués des sociétés se réunissaient pour les propositions à faire quant à la formation des bureaux des sections.

Nous trouvons-là, dans une salle de l'hôtel de ville, MM. Houzeau de le Haie, De Villers et Dolez, présidents des sociétés organisatrices ; Hublard, Matthieu et Wins, secrétaires ; et les organisateurs. Il me serait difficile de vous nommer les délégués, car, à ce moment, je n'avais pas encore eu l'honneur de leur être présenté.

Un huissier vient nous prévenir que l'administration commu-

nale nous attendait. Nous montons au premier étage où nous trouvons, dans le grand salon, MM. les échevins Lescart, Masson et Leclercq, en grande tenue, l'épée au côté.

M. Lescart remplace M. Sainctelette, bourgmestre absent. Il souhaite la bienvenue aux congressistes et leur dit que le Hainaut est riche en vieux souvenirs et qu'il espère bien qu'ils reviendront encore à Mons quand de nouvelles découvertes auront été faites.

M. le général Wauwermans, président du dernier congrès, remercie M. Lescart en excellents termes.

Selon l'usage, le vin d'honneur, emblème de l'hospitalité, est offert.

M. Wauwermans prend place au bureau et remet ses pouvoirs à M. Houzeau de le Haie, président de l'une des sociétés organisatrices et qui doit l'honneur de présider la séance d'ouverture à ce que la société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut, dont il est le président, est la plus ancienne.

Après la ratification par l'assemblée générale des propositions faites par le comité et les délégués quant aux présidents, vice-présidents, secrétaires et rapporteurs des différentes sections, M. Houzeau prend la parole.

Il ne serait pas possible, messieurs, de résumer le brillant discours de M. Houzeau. Ces pages savantes doivent être lues en entier; elles sont l'histoire de l'archéologie tout entière, et essayer de les analyser serait les déflorer.

Je vous renvoie au compte rendu du congrès qui publiera *in extenso* ce magistral discours.

M. D'Herbomez fait ensuite l'historique des trois sociétés monitoises organisatrices.

La séance est levée.

A 2 h. 1/2, le rendez-vous fixé au cercle archéologique réunit tous les congressistes. On visite le musée du cercle et la bibliothèque publique de la ville de Mons.

De là, on monte au square du château d'où la vue sur les environs de Mons est magnifique. On visite ce qu'il reste de l'ancien château des puissants comtes de Hainaut.

Continuant leur route, les congressistes arrivent à Sainte-

Waudru. Tous vous connaissez cette superbe église, il est donc inutile de vous donner des détails.

La promenade se termine par une visite aux archives provinciales, classées, mises en ordre, collationnées et collectionnées par le savant archiviste M. Léopold Devillers, qui nous fait les honneurs de chez lui avec l'amabilité et la complaisance que nous lui connaissons tous.

Le banquet réunit au théâtre environ 120 congressistes qui font honneur au menu, et quand l'heure des toasts a sonné, les connaissances étaient faites et la fraternité des archéologues était un fait accompli.

Nous arrivons aux excursions.

Le lundi 6, à 9 heures 1/2, le clairon sonne le rappel et les excursionnistes se groupent sur la place de la Station. Dix voitures découvertes s'alignent et chacun prend place comme il l'entend. Le clairon sonne le départ et nous partons par les boulevards. Un peu avant le bois de Mons, nous rencontrons le général commandant la province, à cheval avec son aide de camp. Ils prennent la tête. Ce cortège ne manque pas de pittoresque. La cavalerie nous précède et une lourde voiture de déménagement, chargée de meubles et de gens, rencontrée par hasard sur la route, ferme la marche. On se croirait reporté bien en arrière et nous avons l'air d'aller planter le siège devant le château d'Havré. Rien n'y manque : l'avant-garde, le gros de l'armée, les bagages.

Cependant nos intentions sont moins belliqueuses, aussi les portes sont-elles ouvertes à deux battants et M. Schmidt, que tous vous connaissez, nous reçoit-il avec sa bonne grâce habituelle.

Après avoir pris d'assaut, non pas le château, mais la collation qui nous est offerte, nous visitons en détail cette ancienne demeure des ducs d'Havré réédifiée en 1603.

Je ne vous la décrirai pas. Que ceux d'entre vous qui ne la connaissent pas, aillent la voir. C'est près d'ici et ils ne perdront pas leur temps (1).

(1) Le cercle de Soignies a visité le château d'Havré au cours de l'été de 1895.

Nous remontons en voiture. Notre défilé à travers le village d'Havré ressemble à une marche triomphale.

Nous arrivons à la chapelle de Notre Dame à Tombeaux (commune de Thieu), à proximité d'un cimetière franc. M. Gonzalès Decamps nous explique, avec son talent habituel, le champ de bataille de Gottignies où, en 1072, les wallons de Richilde se sont mesurés avec les flamands de Robert le Frisson. Puis il nous parle de la bataille de Saint-Denis, en 1678, entre l'armée française et celle que commandait Guillaume de Nassau.

Le clairon sonne. En route pour le mégalithe.

Ce mégalithe, messieurs, est une énorme pierre brute ; jadis debout, souvenir muet des temps qui nous sont inconnus, elle est aujourd'hui couchée, étendue de son long au-dessus de l'assise quaternaire la moins ancienne, l'ergeron ou limon stratifié.

Cette importante découverte est due à M. Émile de Munck, le patient chercheur, l'éminent géologue.

Ne vous attendez pas à ce que je vous fasse l'histoire de cette pierre ni que je vous en dise la valeur historique et archéologique.

Vous allez entendre M. de Munck. Nul mieux que lui n'est à même de vous faire connaître ce monument.

Pour ma part, j'ai visité deux fois ce mégalithe avec M. de Munck. Deux fois j'ai écouté avec la plus grande attention les explications qu'il a données et je vous dirai que je suis prêt à y retourner encore ; car on ne se lasse pas de l'entendre et il y a toujours quelque chose à retenir dans la parole modeste, persuasive et savante d'un tel maître.

Le clairon sonne encore, on part pour le Rœulx.

Je vous laisse à penser l'effet produit sur nos voisins les Rhodiens à l'aspect de cette cavalcade.

Cependant, messieurs, la nature ne perd jamais ses droits et l'homme a beau se bourrer de science, si cela contente son esprit, cela ne satisfait pas l'estomac.

Je vous dirai franchement que l'appel à la soupe sonné par notre clairon fut reçu avec joie par tous les excursionnistes.

Un déjeuner à la fourchette était servi dans les vastes locaux d'un cercle de patronage : tous y firent honneur et je me souviens que mon voisin de table, M. de Munck, m'a avoué qu'il n'était pas fâché de croquer une croûte et de se rafraîchir. J'ajouterais qu'il n'était pas le seul de son avis.

Après le repas, nous nous dirigeons vers le château du Rœulx, dont M. Schmidt nous fait les honneurs.

Tout est ouvert et chacun, selon son goût, admire les peintures, les portraits, les tapisseries, les objets d'art. Puis on se répand dans le parc que vous connaissez.

L'heure s'avance. Il faut partir.

Les voitures sont là, en route.

Cette fois, c'est M. de Munck qui conduit l'excursion. Il nous mène d'abord à la chapelle de « Bon-Vouloir » sur Havré, petit bijou du XVII^e siècle, puis dans une maison de campagne attenant à la chapelle, d'où la vue s'étend au loin sur la campagne.

Là, il nous retrace la bataille de Malplaquet et nous fait voir l'emplacement du camp de Marlborough.

Enfin, non content encore de sa journée, il introduit tous les excursionnistes chez lui, où il a fait préparer des rafraîchissements.

Nous sommes reçus par M^{me} de Munck d'une manière exquise et avec une grâce telle que plus personne ne se montrait disposé à répondre aux appels du clairon.

C'est avec regret que nous quittons Bon-Vouloir et ses charmants habitants.

Nous roulons de nouveau et nous arrivons à Mons vers 7 heures.

Passons au mardi 7 août.

Dès 9 heures du matin, 90 congressistes se trouvent à la gare de Mons et partent pour Valenciennes.

A notre arrivée, nous sommes conduits à la mairie, où monsieur le maire nous reçoit et nous souhaite la bienvenue en rappelant que nous sommes tous les fils d'un même peuple, les enfants d'une même patrie, que nous parlons la même langue et que, si la politique a mis une frontière entre nous, elle n'a pas séparé nos coeurs.

M. Dolez, président de cette journée, remercie monsieur le maire de ses aimables paroles et trouve des mots touchants et pleins d'à-propos pour répondre à cette cordiale réception.

Après avoir pris un verre de champagne, nous visitons, sous la conduite de M. Foucart, président de la société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, le magnifique musée de cette ville où l'on admire un splendide retable de Rubens et quantité d'œuvres de premier choix dues aux maîtres de l'école flamande. Le sympathique M. Losset, un Valenciennois, membre du cercle archéologique de Mons, nous guide dans la bibliothèque si riche en manuscrits venant de l'abbaye de Saint-Amand et d'autres monastères.

Le déjeuner nous attend et on y fait honneur, comme toujours.

Le départ s'effectue à 1 heure 50, en tramway, pour Condé. Dans cette ville, nouvelle réception par monsieur le maire.

Puis, guidés par M. Martel, un savant très au courant des choses de sa ville natale, nous visitons l'ancien château avec ses tours du moyen âge, qui fut rasé par Bauduin V, de Hainaut, en 1175. Appartenant à la puissante famille d'Avesnes, ce donjon se releva de ses ruines; mais il fut repris et rasé en 1176 et encore en 1184.

Un autre château existe encore à Condé. On y a installé la bibliothèque et le musée. Il fut bâti par Jean de la Hamaide en 1411.

Les excursionnistes se répandent dans la ville et vont voir les curiosités qu'elle renferme.

A 5 heures, on se remet en route pour le château de l'Hermitage, propriété des ducs de Croy, sur la frontière française.

Ce château est moderne, mais il renferme de grandes curiosités, des tableaux de maître, des porcelaines de Saxe de toute beauté, quelques objets historiques.

On nous montre notamment une magnifique épée du XVI^e siècle. L'on dit que ce serait celle que François I^r, roi de France, rendit à Charles de Lannoy, sire de Maingoval, à la bataille de Pavie, et qu'elle aurait été donnée par Charles-Quint à un Croy.

Il ne m'appartient pas de contrôler cette légende ; mais je crois devoir vous mettre en garde. Voici ce que je sais au sujet de cette épée.

Elle était restée à Madrid, à l'armeria réal, à côté des drapeaux tures gagnés par don Juan d'Autriche à la bataille de Lépante. En 1808, Murat, sur les ordres de Napoléon, a été la prendre avec un cérémonial des plus pompeux et elle fut rapportée à Paris. Après avoir été aux Tuileries, elle figura au Louvre dans la galerie des Souverains. Aujourd'hui, elle est au musée d'artillerie de Paris.

De l'Hermitage, on revient sur Bon-Secours où l'on visite l'église, en forme de rotonde.

Les pierres de taille de ce vaste monument moderne sortent des carrières de Soignies.

L'hôtel de l'Arbre-Vert nous attendait pour nous offrir un dîner que nous avions bien gagné et dont le besoin se faisait vivement sentir chez beaucoup d'entre nous.

A 7 heures 40, nous quittions Bon-Secours et nous rentrions à Mons à 9 heures 15.

Mercredi 8 août.

Cette journée, pardonnez-moi l'expression, était et a été le clou du congrès.

Partis de Mons à 10 heures 11, nous arrivons à Hyon-Ciply à 10 heures 21. Des voitures sont à la gare pour les dames et un train spécial, orné de nombreux drapeaux tricolores, attend les messieurs. Chacun y prend place, les locomotives sifflent et nous ne tardons pas à arriver chez M. Léopold Bernard, au château de Belle-Vue pavoisé de drapeaux aux couleurs belges et à celles des nations représentées au congrès.

Après les présentations aux maîtres de la maison, nous visitons le musée particulier où M. Bernard a collectionné tous les objets trouvés dans ses vastes propriétés de Ciply et notamment ceux découverts dans les tombes franques belgo-romaines et gauloises.

Un immense plan, fixé au plafond, indique la position des douze cents tombes fouillées jusqu'ici sous la savante direction de MM. de Pauw et Hublard.

M. de Pauw, l'habile préparateur du musée de Bruxelles, a reconstitué les squelettes des personnages enfouis à Ciply il y a douze à quinze cents ans. Nous les revoyons là, tels qu'ils étaient dans leur tombe, avec leurs armes et leurs bijoux.

M. Émile Hublard, le sympathique secrétaire de la société des sciences du Hainaut, dans une savante causerie dite de sa voix grave, nous retrace en quelques moments trop courts l'histoire de la découverte de la nécropole de Ciply; il nous dit comment M. Bernard, intéressé par cette découverte, n'a pas cessé depuis lors de poursuivre les travaux d'exploration, comment il n'a pas hésité, dans l'intérêt de la science, à consacrer de fortes sommes à cette œuvre qu'il a entreprise.

M. Hublard donne alors des explications scientifiques sur la nature du sol; sur le mode d'enfouissement des peuples; sur les objets, armes, bijoux, vases, monnaies, ustensiles trouvés dans les fosses.

Mais le train attend les congressistes et il faut se soustraire au charme.

Cette fois on visite un atelier préhistorique où nos ancêtres de l'âge de la pierre s'approvisionnaient de silex taillés.

M. Bernard avait fait ouvrir une tranchée et les excursionnistes purent assister à ce que j'appellerais volontiers une nouvelle découverte.

A 1 heure, un lunch assis rassemblait tous les congressistes au château de M. Bernard.

Deux cent quarante personnes prennent place autour de ces tables magnifiquement servies : mets exquis, vins délicieux.

Ces agapes étaient une réception princière ; aussi lorsque M. Houzeau de le Haie prit la parole pour remercier M. et M^{me} Bernard, ce furent des applaudissements sans fin.

On aurait cru que la réception se terminerait ainsi. Il n'en fut rien. M. Bernard tenait à se montrer magnifique jusqu'au bout.

Après le café, il nous invita à l'accompagner jusqu'au cimetière franc et là, sous nos yeux, il fit creuser la terre et mettre à découvert des ossements, des squelettes, des tombes entières.

Ce spectacle était tellement instructif et intéressant, malgré

la tristesse qu'il pouvait laisser au cœur d'aucuns, que nous oublîâmes l'heure de départ et qu'au lieu de partir à 4 heures 40, nous ne partîmes qu'à 6 heures 13, quittant, bien à regret, Ciply, le cimetière franc et surtout nos charmants hôtes.

D'après ce que je viens de vous dire, messieurs, vous pourriez croire qu'un congrès d'histoire et d'archéologie est un congrès qui se promène ; que les congressistes excursionnent, banquettent, déjeunent, luchent, visitent et dînent.

Cela ne serait pas tout à fait exact, quoique, je dois l'avouer, il ne reste pas grand temps à consacrer au travail.

J'ai réservé cette partie pour la fin de mon compte rendu, parce qu'il m'a paru qu'il était préférable de ne pas suivre le principe d'Horace en joignant l'utile à l'agréable : *utile dulci*.

J'en viens donc à la partie utile.

Comme vous le savez, messieurs, il y avait au congrès trois sections. La première s'occupait des études préhistoriques, la seconde des études historiques et la troisième des études archéologiques.

Chacune de ces sections se réunissait à 7 1/2 heures du matin et le soir, à 8 heures, sauf le mardi, il y avait une assemblée générale.

N'ayant pas le don d'omniprésence ni même celui d'ubiquité, ce dernier ne m'eût pas beaucoup servi dans le cas qui nous occupe, je n'ai pu assister qu'aux réunions d'une section, la seconde. Je vous dois toute la vérité, et pour ne rien cacher, il faut que j'avoue que les travailleurs sont un peu comme les naufragés dont parle Virgile : *rari nantes in gurgite vasto*.

Cela tient sans doute aux trop nombreuses fêtes offertes par le comité organisateur du congrès.

Soit pour ce motif ou pour un autre, beaucoup des questions à l'ordre du jour n'ont pas été discutées ; mais celles qui l'ont été, le furent de main de maître par MM. Matthieu, Decamps, De Villers, Quarré, Kaisin et autres.

Les assemblées générales ne furent non plus pas très suivies.

Le lundi soir nous étions peu nombreux ; on y vote cependant un vœu aux autorités compétentes pour l'achèvement de l'église

Sainte-Waudru et pour le déblaiement immédiat des abords de l'édifice.

Le mardi, il n'y avait pas de réunion le soir.

Le mercredi avait lieu la séance de clôture.

Après la lecture des rapports des sections, l'assemblée vote quelques voeux, notamment de voir rétabli et conservé le mégalithe de Ville-sur-Haine; de voir dresser une carte de l'époque quaternaire; d'obtenir une loi pour la conservation des monuments; et d'autres objets non moins intéressants pour les études historiques et archéologiques.

Finalement, sur la proposition de M. Soil, Tournai est choisi pour y tenir le prochain congrès, en 1895.

La séance officielle étant terminée, on se répand dans la salle de la bourse où les congressistes, enchantés l'un de l'autre, et aussi des réceptions qui leur ont été faites, se serrent les mains et se font leurs adieux, se donnant rendez-vous pour l'an prochain à Tournai.

Je suis arrivé, messieurs, au bout de ma tâche. En terminant, je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée et je me permets de vous engager à aller nombreux à Tournai.

Nos collègues qui ont assisté aux excursions vous diront combien elles étaient intéressantes et tout le fruit qu'on peut en retirer.

C'est de la science agréable que celle qui coûte si peu de peine à acquérir.

AMÉ DEMEULDRE.

Soignies, 7 décembre 1894.





COMPTE RENDU

de l'excursion faite par la Société, le 26 août 1894, aux ruines
de l'abbaye de Villers, par M. Fernand Hauris

L'aube naissante avait peine à chasser les brumes de la nuit.

Un brouillard se levait. Quel temps aurions-nous ? Question que chacun se posait avec angoisse et qui était résolue de différentes façons. Les pronostics allaient encore leur train lorsque le soleil se montra radieux. En même temps qu'il chassait les vapeurs de l'atmosphère, il dissipait nos craintes et bientôt on ne pensa plus à la peur qu'on avait eue.

Un ciel azuré, un air frais et doux, tout nous promettait une belle journée.

Le trajet en chemin de fer est assez long; hâtons-nous de dire que personne ne s'en aperçut, tant il y avait de gaîté et d'entrain parmi les excursionnistes.

Vers 10 heures, nous sautions sur le quai de la gare de Bousval, où l'excursion était attendue par M. Petit, un ami de M. Paul Paternostre, qui avait bien voulu nous guider à travers le pays et nous donner des explications sur les différentes choses que nous devions rencontrer au cours de notre promenade.

Nous dirigeons aussitôt nos pas sur Villers par le hameau du Cerisier.

Nous allons par un chemin creux, que bordent des haies vives, longé par un ruisseau que l'on enjambe pour prendre un sentier tortueux gravissant une côte sablonneuse.

Arrivés au sommet de celle-ci, nous découvrons, à l'écart, sur notre droite, une chapelle qu'ombrage un vieux chêne. Elle a

nom « chapelle du Trie-au-Chêne » et est célèbre dans le pays. Chaque année, le lundi de la Pentecôte, c'est un lieu de réunion très suivi, où les gens des environs vont en pèlerinage, « pour les fièvres », nous dit un bon vieux rencontré sur la route.

Quelques-uns d'entre nous se détachent du groupe et vont voir de près cette construction.

A droite de la porte se trouve une pierre avec cette inscription :

« C'est chapel est dressée et fundée des moiens du capitain Thiry le Feuns Sr de la Balerie lequel par l'invocation de notre dame de Hault estant eschapé plusieurs périls de la mort en la guerre l'espace de 30 ans de veu et piété luy dédie et consacre le présent. 1688. » Nous voilà fixéssur l'époque de la fondation et sur le nom du fondateur.

Au-dessus de la porte se trouve un écusson au lion, la gorge traversée d'un sabre. Les armoiries, probablement, du seigneur de la Balerie.

Tenant à l'écusson, mais au-dessus, un bas-relief représentant dans deux niches cintrées la Vierge et saint Thiéry. L'intérieur de la chapelle n'offre rien de remarquable.

A l'extérieur un grand Christ, en bois, de forme grossière et irrégulièrē.

Nous continuons notre route jusqu'au hameau du Cerisier.

De là un chemin, peut-on l'appeler un chemin, entre deux haies, en pente très raide, nous conduit au fond d'une vallée où serpente un ruisseau à l'onde murmurante. C'est le Ry Pierrot.

C'est de cette vallée qu'un poète du crû a dit :

Près de la Roche,
De Villers proche,
J'ai découvert
Un coin tout vert :
Riant bocage
Au frais ombrage,
Tiède oasis,
Vrai paradis,
Où l'onde pure
Chante et murmure
Dans les roseaux ;
Où les oiseaux

Vous sollicitent
 Et vous invitent
 A mieux aimer;
 Où pour charmer
 L'œil et l'oreille
 Tout est merveille.....
 C'est en un mot
 Le Ry-Pierrot!

Le site pittoresque de ce petit coin nous arrête un instant.
 C'est la nature dans sa coquetterie native, la main de
 l'homme n'a pas gâté le tableau en le retouchant.

Le ruisseau se répand en mille méandres capricieux, susur-
 rant à travers de verts pâturages; parfois, élargissant tout à
 coup son lit bien peu bordé, il s'étend et s'étale en maître sur
 le tapis vert, laissant en son milieu des touffes de joncs hérisssés
 et des bouquets de narcisses penchées.

Il ne faut pas se fier trop à l'air bon enfant de ce cours d'eau.
 Il doit être, sinon terrible, du moins très capricieux le jour où
 des nuées d'orage ou de grandes pluies lui amènent un excé-
 dent de vigueur. Tout porte à le croire du moins, surtout la
 nature marécageuse et fangeuse du sol sur lequel on marche.

Derrière nous la côte que nous venons de descendre, domi-
 née par les maisons du hameau, jetées ça et là, sans symétrie,
 en un désordre non voulu mais charmant. Devant nous, une col-
 line sablonneuse, aride, où serpente un rudiment de chemin se
 perdant tout à coup, brusquement, dans un bois d'arbres rési-
 neux. C'est là notre route.

La pente est raide à gravir et le soleil nous gratifie des
 meilleurs de ses rayons.

Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que nous attei-
 gnons le bois de sapins où chacun s'empresse de prendre un
 peu de repos.

Le signal du départ est donné.

Nous partons; mais cette fois c'est sous bois que nous che-
 minons, par un sentier coupé, ça et là, de flaques d'eau qu'il
 faut enjamber ou contourner. Nous sommes sur le plateau de
 la colline et bientôt on commence à descendre par un sentier

tortueux, ravagé par les eaux dont l'abondance et la rapidité ont creusé et lavé le fond, mettant parfois le roc à nu.

Mais l'avant-garde s'arrête, comme extasiée. Hâtons le pas pour la rejoindre.

Superbe le tableau qui se présente à nos regards.

Les ruines de l'abbaye sont là, devant nous, majestueuses dans leur désolation, évoquant dans notre pensée toute une époque disparue.

Ces pierres parlent encore un mystérieux langage qui révèle l'opulence du monastère dont il ne reste plus que des vestiges.

Un profond silence remplace la gaieté bruyante des excursionnistes.

Tous contemplent avec respect l'ensemble grandiose qu'offrent ces témoins muets d'un glorieux passé.

Il faut s'arracher au charme.

Nos guides nous rappellent à la réalité en donnant le signal du départ. Nous nous dirigeons vers l'hôtel Dumont où, par les bons soins et la vigilance de l'habile organisateur de l'excursion, M. Paul Paternostre, nous trouvons le couvert mis.

Vers la fin du repas, M. Amé Demeuldre, notre tout dévoué président, se lève et remercie chaleureusement M. Licot, l'habile restaurateur des ruines de Villers, de l'honneur qu'il fait à notre jeune société, en se dérangeant pour venir la guider à travers les ruines et lui communiquer tout ce que son travail ardent et ses savantes recherches ont pu lui apprendre sur l'histoire de l'ancien couvent.

On se lève de table plus désireux qu'auparavant de connaître ces ruines si célèbres et d'entendre les explications que voulait bien nous donner M. Licot, le savant et l'artiste qui les connaît à fond et sait les faire apprécier avec un intérêt et un charme hors pair.

Avant d'entrer aux ruines, disons quelques mots de la fondation de l'abbaye de Villers.

Les premiers religieux qui vinrent se fixer en ces lieux étaient au nombre de treize. Cinq frères convers les accompagnaient. Envoyés par saint Bernard pour cultiver la terre, les

moines ne s'occupèrent d'abord que d'agriculture et de défrichement.

Plus tard, leur nombre augmenta considérablement ; la communauté fut comblée de donations et de prérogatives par les princes et les seigneurs de la contrée. Ce fut la cause de la prospérité et de la richesse de leur établissement, mais aussi celle du relâchement qui se manifesta bientôt dans l'observance de la règle et qui donna lieu de temps à autre à des tentatives de réforme.

Les primitives cabanes de bois des premiers moines furent remplacées par des constructions plus durables ; une enceinte de murailles enferma le monastère et ses dépendances ; peu à peu les vastes bâtiments, dont on ne voit plus que les ruines aujourd'hui, s'élevèrent et se modifièrent.

M. Licot estime qu'aucune construction n'est antérieure à la fin du XII^e siècle.

On entre dans les ruines par le palais abbatial, une des dernières constructions et la plus délabrée de toutes. Ce palais fut reconstruit par l'abbé Hache en 1721 ; il renfermait, outre l'habitation de l'abbé, des appartements somptueux pour recevoir les personnages illustres, une salle de réception, une salle centrale et une bibliothèque.

A gauche, la cour d'honneur, où l'on voit les restes d'une fontaine en pierre bleue avec l'inscription : *Post tenebros spero lucem* : Après les ténèbres, j'espère la lumière.

Donnant également sur la cour d'honneur, le logement de l'économie, sous lequel se voient les oubliettes, cachots sombres et humides.

De l'autre côté de la cour se trouve le réfectoire, construction des plus remarquables du style de transition, mesurant trente-trois mètres de long sur quatorze de large, traversée souterrainement par la rivière la Thyle. Il n'en reste plus que les murs et les hauts pignons, percés de belles ogives géminées, surmontées d'un œil-de-bœuf et comprises dans un plein-cintre. L'intérieur était divisé en deux nefs par un rang de cinq colonnes, qui se sont écroulées avec les voûtes qu'elles supportaient et dont les bases sont aujourd'hui dégagées.

A droite se trouve la cuisine, reconnaissable à sa vaste cheminée. Le parquet de cette pièce ayant été détruit, on voit que la cuisine a été bâtie sur le roc brut.

Puis se trouvent d'autres nombreuses dépendances, notamment le chauffoir, très caractéristique également.

Ensuite viennent les cloîtres, galeries quadrangulaires formées d'arcades ogivales. Le style est de différentes époques. Cependant les travaux de M. Licot ont mis à jour des parties du XIII^e siècle du style ogival rayonnant le plus pur.

En allant du réfectoire à l'église, on suit les bâtiments claustraux, dont l'antiquité est reconnaissable aux petites ouvertures cintrées, mises à découvert par M. Licot, car elles avaient été recouvertes par des constructions modernes.

Au bout de cette galerie, le tombeau de Gobert d'Aspremont, fameux guerrier qui se retira à l'abbaye et y mourut en odeur de sainteté. Une magnifique rosace qui ornait cette tombe est en grande partie détruite.

Ce qui est surtout admirable, c'est l'église, superbe vaisseau d'architecture ogivale primaire, avec chœur et transepts de style de transition, où les dentelures de nobles proportions vont s'étageant avec une étonnante hardiesse jusqu'aux voûtes, dont il ne reste plus que la partie recouvrant la croisée.

On croit que l'église a été commencée vers l'an 1200. La partie moyenne, en style ogival, doit être de la seconde moitié du XIII^e siècle.

Grâce à ses actives recherches, M. Licot a découvert la crypte qui se trouve sous la grande nef de l'église. Cette crypte se compose de trente caveaux, tous vides aujourd'hui.

En sortant de l'église, on se trouve dans une grande prairie, qui était autrefois la cour d'entrée.

A droite, on voit la brasserie flanquée de corps de bâtiments destinés aux logements des ouvriers.

Les pluies des jours précédents avaient changé le sol en un véritable bourbier, et il ne nous fut pas possible de visiter cette intéressante partie.

Nous rentrons alors dans les cloîtres. Dans de nombreuses salles que nous traversons, M. Licot appelle notre attention

sur des pierres tombales gothiques, trouvées ça et là dans l'enceinte de l'abbaye.

Notre bienveillant guide nous fait voir ensuite une inscription, découverte tout récemment par lui, dans une chapelle privée, sur la muraille débarrassée de sa couche épaisse de badigeon. Cette inscription, en caractères gothiques, a été lue par l'un de nous : « Ghio ki cet ouvrage a faict » ; puis le dessin d'une faux. Qui était ce Ghio ? Voilà un point d'interrogation qui tentera plus d'un archéologue.

Une promenade dans les jardins en amphithéâtre, et notre visite prit fin. Les excursionnistes retournent à l'hôtel Dumont et la conversation générale roule sur ce que l'on vient de voir.

Chacun s'accorde à dire que, grâce au travail si savamment conduit par M. Licot, on peut se rendre parfaitement compte de toutes les transformations subies par le monastère depuis le XIII^e siècle jusqu'au XIX^e.

Aussi, lorsque M. Launoy, vice-président du cercle, remercie M. Licot de son amabilité et de son affabilité, c'est avec joie que chacun s'associe à ses éloquentes paroles et applaudit tout autant le savant artiste que le charmant et complaisant cicerone.

L'heure de départ sonne encore une fois. Nous prenons le train à Villers et bientôt nous arrivons à Bruxelles où l'excursion prend fin après les adieux que se font les membres du cercle.

La figure de chacun disait le plaisir que tous avaient trouvé en cette journée, et les poignées de main échangées étaient des étreintes de la plus grande cordialité, accompagnée d'un voeu unanime de voir recommencer l'an prochain pareille excursion et promesse réciproque de s'y retrouver.

FERNAND HAURIS.



CONFÉRENCE

donnée par M. Emmanuel Michez, vice-président, conservateur
du Cercle Archéologique de Soignies, le 24 février 1895

SUJET : LA CÉRAMIQUE JUSQU'AU MOYEN AGE

MESDAMES, MESSIEURS,

La céramique est l'art de fabriquer des vases de terre. Ce mot nous vient de la Grèce. Les Grecs, très réservés en ce qui touche l'art du potier, se sont plus à en faire remonter l'invention, sinon aux dieux, du moins à des personnages héroïques. Ceramus, fils de Bacchus et d'Ariadne, est pour quelques-uns le protecteur du potier et c'est ainsi que son nom aurait été imposé au Céramique, quartier d'Athènes occupé par les fabricants de vases.

Mais si le nom est grec, la chose est de tous les pays et de tous les âges. Car dans les terrains dont la formation remonte aux périodes les plus anciennes des temps préhistoriques, on trouve des tessons qui prouvent son existence et en même temps celle de l'homme. Voilà pourquoi l'étude de la céramique a sa grande place dans l'histoire de l'humanité et dans l'archéologie. Cela ne veut pas dire que les peuples primitifs devaient nécessairement avoir des vases pour préparer leur nourriture. Les sauvages ignoraient généralement la poterie. Beaucoup y cuisaient leurs aliments en les mettant dans des

peaux avec de l'eau et y jetaient des pierres rougies au feu. Il y avait des peuplades sauvages qui faisaient de la poterie, mais ne s'en servaient pas pour les usages domestiques. M. le lieutenant Lemaire vous a montré dans une projection des modèles de poteries congolaises. Elles ressemblent toutes à nos poteries primitives.

Le sujet qui nous occupe est donc tellement vaste que pour cette première causerie je devrai m'arrêter au moyen âge.

Les poteries employées à ces époques sont de deux espèces : d'abord *la poterie à pâte tendre mate*, qui se fait avec des argiles ou terres glaïses mêlées ou non à des substances dégraissant, comme le sable, des éclats de silex, de calcaire ou des débris de coquilles vulgaires. Cette addition permet d'éviter les déformations et les fentes qui se produisaient à la dessiccation et à la cuisson. Ce mélange fut usité en Europe jusqu'à l'introduction des poteries de l'antiquité classique. La deuxième espèce sont les *poteries tendres lustrées*, auxquelles appartiennent surtout les poteries grecques et romaines. La pâte en est très fine, généralement colorée en rouge ou jaune, rarement noire. Elles sont recouvertes d'un enduit vitreux ou lustre, silico-alcalin, coloré le plus souvent en noir par un mélange d'oxyde de fer et de manganèse.

Afin de vous donner une idée de l'époque très reculée à laquelle ont apparu en Belgique les premiers produits céramiques, je reproduirai ici quelques indications que M. Em. de Munck vous a données au cours de sa conférence sur la relation qui existe entre les temps géologiques, préhistoriques et historiques.

Temps cosmiques. Toute première origine de la terre encore peu connue.

Temps azoïques. Ainsi nommés parce qu'on ne trouve pas de débris organisés végétaux ou animaux dans les terrains qui les représentent.

Temps paléontoniques, ou des espèces animales et végétales qui ont disparu pour la plupart, mais dont on trouve encore les restes dans les terrains qui les représentent.

Temps quaternaires, caractérisés par l'existence de l'homme qui fut en possession d'armes et d'outils en pierre simplement

taillés, et contemporains d'espèces éteintes, telles que le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, l'ours des cavernes, le mégacéros, et d'autres qui ont quitté nos climats : le renne, le lion, le bison, l'urus, l'hyène et l'hippopotame. — APPARITION DES PREMIÈRES POTERIES.

Temps modernes, caractérisés par l'existence d'espèces animales et végétales peuplant encore notre globe et au commencement de laquelle l'homme se servait d'armes et d'outils en pierre non seulement taillés mais polis.

Dans notre Belgique, l'âge du bronze et du fer succédèrent aux âges de la pierre à une époque antérieure à l'invasion romaine.

Ceci rappelé, je diviserai cette étude sur la céramique en cinq parties :

- 1^o Époque quaternaire ou paléolithique :
- 2^o " néolithique;
- 3^o " antéromaine, qui comprend :
 - { Age du bronze ;
 - 1^{er} âge du fer, ou celtique, ou gauloise ;
 - Époque germano-belge ;
- 4^o Époque belgo-romaine ;
- 5^o Époque franque.

I. — Temps quaternaires (des géologues), ou époque paléolithique (des archéologues), ou du silex taillé, ou de l'homme des cavernes.

C'est à la Belgique que revient l'honneur des premières découvertes et des plus importantes relatives à l'homme des cavernes. Depuis 1833, Schmerling opérait dans une série de quarante cavernes, où il trouva association de restes humains, industrie humaine et mammifères quaternaires. M. Ed. Dupont, directeur au musée d'histoire naturelle, a consacré dix années, à partir de 1864, à des fouilles méthodiques dans les vallées de la Meuse et de la Lesse. La première découverte de poterie se fit dans le trou du Frontal, non loin du trou de la Noulette, à Furfooz même, près de Dinant, rive gauche de la

Lesse, à 28 mètres au-dessus de son cours. Là se trouvaient des restes humains à côté d'un vase en terre. Aucun objet de pierre polie ne les accompagnait, sinon des restes d'animaux de l'époque quaternaire. M. Dupont a trouvé des tessons dans la plupart de ces cavernes. Il en a trouvé dans celles de Goyer profondément enfouis. Il en a trouvé dans le trou de Chaleux, au-dessous d'un mètre d'éboulis, provenant de la voûte qui s'était écroulée sur les débris de repas et les autres restes d'industrie quaternaire au milieu desquels ils se trouvaient.

Tout récemment, en 1885, M. Fraipont, en fouillant dans le couloir de la principale grotte d'Engis, rencontra lui-même, au-dessous d'une couche stalagmitique de dix centimètres, un fragment de pot, à 65 centimètres de profondeur sur le fond, non loin de trois dents de rhinocéros et d'une molaire de mammouth. Ces fragments de pot sont rouge-brun à la surface et jaune-brun à l'intérieur, au centre qui n'est pas cuit. L'un d'eux est orné d'un petit relief, premier essai d'orillon. Ils appartenaient à un pot demi-sphérique allongé de haut en bas. Il pouvait mesurer un litre de liquide. D'après M. Fraipont, les hommes paléolithiques ne se servaient de vases que pour recueillir de l'eau, un seul était donc suffisant pour une famille. Voilà pourquoi on trouve si peu de poteries à cette époque.

Le Dr Cloquet, de Feluy, et M. Cartailhac, auteur des matériaux pour l'histoire de l'humanité, avaient contesté ces découvertes. Voici quelle fut la réponse de M. Fraipont au congrès de Charleroi (1) :

1^o Que les poteries de l'âge du mammouth revêtent les caractères d'une poterie primitive, qu'elles sont le produit d'une argile pure mêlée naturellement de sable, que cette argile et ce sable ont été enlevés directement du sol, qu'elle était naturellement imbibée d'eau, que l'homme paléolithique n'a eu qu'à la pétrir entre ses doigts et lui donner la forme grossière d'un vase ou d'une écuelle.

2^o Qu'on distingue aisément nos poteries de l'âge du mammouth des poteries néolithiques en ce qu'elles ne contiennent

(1) Compte rendu de la première séance au congrès de Charleroi.

notamment ni petits cailloux de quartz ni fragments de spath calcaire pour empêcher le retrait.

3^e Que l'homme de l'âge du mammouth a trouvé la matière première de ses poteries toute préparée à ses pieds, qu'il marchait dessus dans la grotte d'Engis et de Petit-Modave. M. Lhoest et moi avons fait l'analyse chimique et microscopique des poteries paléolithiques. Elle nous a conduit à reconnaître que la pâte de ces poteries d'Engis et de Petit-Modave a la même constitution chimique que l'argile du sous-sol, respectivement de ces grottes. En outre, M. Lhoest et moi avons refait, avec l'argile plastique sableux du fond de la grotte d'Engis et de Modave, une pâte qui donne à l'analyse chimique et microscopique une composition et une structure identique à celles des poteries paléolithiques de ces grottes. M. Fraipont conclut comme suit :

« D'après les faits précités, je crois que l'existence de la poterie à l'époque paléolithique est aujourd'hui établie d'une façon irréfutable pour la Belgique. Si mon travail n'est pas parvenu à convertir M. de Mortillet à la poterie paléolithique, j'ai été assez heureux pour me rallier presque M. Cartailhac, qui est la plus grande autorité de France en cette matière. »

Un objet céramique que l'on n'a jamais trouvé en Europe dans des fouilles préhistoriques sont des pipes. Or, en Amérique, on en trouve depuis la vallée du Mississippi jusqu'au Brésil, au Pérou. Elles représentent toutes sortes d'animaux : tortue, éléphant, oiseaux, poissons. On en aurait aussi trouvé des spécimens dans un tumulus du Japon.

1^e *Grande Encyclopédie*.

2^e *Revue d'anthropologie* (1887).

II. — Temps modernes (des géologues), ou époque néolithique ou de la pierre polie (des archéologues)

Les poteries de cette époque sont un peu moins rares en Belgique.

M. Em. de Munck (1) en a trouvé à la station préhistorique

(1) Compte rendu d'une excursion à Maestricht, par E. de Munck.

de Saint-Denis près Mons, associés à des haches et à des meules à broyer le grain. L'homme de cette époque était donc devenu agriculteur.

A Spiennes même, le grand atelier et puits d'extraction du silex, là où l'homme préhistorique taillait ses armes et ses outils de pierre, à une profondeur de 10 à 30 centimètre, M. de Munck et de Loë ont trouvé des rejets de cuisine sous forme d'ossements brisés, des tessons de poteries, etc. (1).

« Ces tessons, disent-ils, que nous avons recueillis sur les emplacements d'habitations et parfois aussi dans les ateliers de taille, offrent une partie en apparence assez grossière et mélangée d'un grand nombre de petits éclats anguleux de silex destinés à prévenir le retrait ou fendillement pendant la dessiccation. Ces poteries ont été travaillées à la main et cuites à un feu extérieur. Le brillant que l'on remarque parfois sur certains tessons est l'effet du lissage au moyen de l'ébauchoir ou du lissoir. »

MM. de Munck et de Loë ont trouvé à Spiennes deux sortes de poteries. Les unes noirâtres, de cinq millimètres d'épaisseur, les autres rouge brique, allant jusqu'à quinze millimètres. Il y en avait avec des rudiments d'ornementation, des rebords. Leur apparence grossière n'était que pour la forme, car la pâte en était fine, et, d'après les fragments, appartenaient à des vases de grande dimension, le diamètre de l'orifice de l'un suivant les calculs étant de 40 centimètres. Un vase de couleur brunâtre avait à la base des pincées bien caractérisées, pétri à la main par conséquent, et à apparence rugueuse. D'autres tessons présentant des lissures et aux bords adoucis prouvent que le potier néolithique avait employé l'ébauchoir pour exécuter son travail. On n'a pas trouvé à Spiennes de traces du tour à potier, mais MM. de Munck et de Loë présentent l'observation suivante, qui nous paraît parfaitement justifiée :

« Si l'on songe enfin que l'usage d'outils à modeler a dû déterminer l'homme de l'âge de la pierre polie à chercher les

(1) *Ateliers et puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal, en Amérique*, par le baron de Loë et E. de Munck.

moyens les plus efficaces pour en faciliter l'action sur tout le pourtour de ses vases en voie de fabrication, l'on concevra aisément que cet homme touchait à la découverte du *tour à potier*. Une dalle de pierre brute, un tant soit peu convexe à sa partie inférieure, simplement disposée à terre et susceptible de recevoir un mouvement de rotation, ne devait-elle pas être le précurseur de cette simple machine en bois, à laquelle le génie moderne n'a su, après tout, apporter que des perfectionnements. »

Dans les grottes de la Marne (France), on a trouvé un vase néolithique entier. Il rappelle par sa forme le pot à beurre ordinaire. Un autre, en forme de bombe, avec oreillons et trous de suspension, a été trouvé en draguant la Seine. Il se trouve au musée de Saint-Germain.

En résumé, l'ornementation de cette époque se réduisait habituellement à des impressions, lignes, points ou pointillés, faites avec le doigt, l'ongle, l'ébauchoir ou une corde sur l'argile molle. Des urnes cinéraires, renfermant des os calcinés ou des restes pulvérulents, ont été trouvées dans des sépultures caractérisées encore par une industrie purement néolithique, comme les grottes de la Marne, des tumulus du sud de l'Angleterre.

III. — Époque antéromaine, qui comprend les poteries de l'âge du bronze, du premier âge du fer ou celtique ou gaulois, et de l'époque germano-belge.

Pendant cette période, la poterie de terre a encore acquis plus d'importance que précédemment, surtout au point de vue des usages funéraires. On a fabriqué des jarres pour serrer les provisions à larges ouvertures, des casseroles à deux anses qui servaient à cuire les aliments, des pots, des bassins, tout cela en pâte grossière. Des écuelles et des tasses, des plats, des assiettes en pâte assez fine, surtout dans les palafittes, où souvent étaient appliquées de fines bandes d'étain, des rouelles ou roues de chariots votifs. Les traits plus caractéristiques généraux de l'ornementation de l'âge du bronze consistent dans

la croix, dans le cercle avec point central, symbole du soleil, dans la spirale, les profondes rainures gravées très régulières.

La race primitive de la Belgique est la race gauloise celtique, mais d'elle on ne trouve que quelques objets isolés sur notre territoire. Il n'en est pas de même en France, où on trouve un grand nombre de tumulus de cette race. Leurs sépultures portent un cachet propre. Elles sont à inhumations vastes, closes de grosses pierres couvertes de volumineux tumulus, renfermant des armes : grandes épées, rasoirs, etc., le tout en bronze, joint à quelques tessons de la poterie dite gauloise. Cette race gauloise fut celle du territoire presque entier de la France actuelle jusqu'à l'invasion romaine. Ces Gaulois furent chassés de nos contrées à diverses reprises par des peuplades venant de la Germanie. Or ces peuplades incinéraient leurs morts. Et que trouve-t-on en Belgique sous les petits tumulus ou tombelles, en Campine, dans le Limbourg, le pays de Waes, à Court-Saint-Étienne et les environs de Wavre : des urnes contenant des os calcinés, au niveau du terrain primitif et quelques objets en fer ou bronze, un rasoir oriental.

Le Gaulois avait des funérailles somptueuses, et il plaçait dans sa tombe tout ce qu'il avait aimé pendant sa vie, jusqu'aux amis eux-mêmes qui mouraient volontairement pour lui. Mais après la conquête romaine, les Gaulois remplaçaient l'inhumation par l'incinération. — Les Romains avaient des tumulus plus élevés encore que ceux des Gaulois.

Les Germains avaient des funérailles modestes. Leur mau-solée était un tertre de gazon. Aussi il se fit que, par le temps, ces tumulus ont disparu. Outre les contrées que je vous citais tantôt, la société archéologique de Namur a trouvé de ces cimetières composés de petites tombelles, à Gedinne, à Louette-Saint-Pierre et à Sey. Toutes renferment le même mobilier très simple avec urnes ou autres vases d'une poterie de qualité spéciale dite gauloise, faite à la main, poreuse, grossière, d'un brun noirâtre ou rougeâtre, peu cuite. A Bernissart, on trouve également une tombe belgo-germane, et cela sous une chaussée romaine. Dans cette sépulture on trouva un groupe de petits vases et, au milieu d'eux, un rasoir en bronze, de forme

orientale, et que l'on retrouve souvent dans les tombes germaniques.

En Campine belge, on a signalé la présence de nombreuses sépultures de la même époque. M. Ubachs, de Maestricht, a exploré, dans la Campine hollandaise, de vastes cimetières anté-romains. C'étaient de petits tertres de sable répandus irrégulièrement sur un grand espace. Tous ces tertres renfermaient une ou plusieurs urnes disposées tout simplement dans le sable. Une seule fois il en trouva une avec couvercle, celle-là non de forme germanique, en forme de seau et avec des oreilles percées pour y passer l'anse de bronze; une seconde encore du même genre. Ces deux vases n'étaient pas en argile de la localité, leur pâte est rougeâtre, bien cuite et faite en limon ou loes. On a déterré dans ces cimetières plus d'un millier d'urnes. Malheureusement la plupart furent brisées par les paysans de la contrée, qui avaient espéré y trouver des trésors.

Par la suite il en déterra lui-même une centaine. Cette poterie est grossière, faite sans l'aide du tour et cuite au feu extérieurement et intérieurement. D'une argile plus ou moins sableuse, contenant de petits grains de quartz que l'on trouve sur place dans la bruyère. « Les poteries découvertes près de Weert ont presque toutes les caractères des poteries dites germaniques. (M. Ubachs, congrès de Bruxelles, 1891.) Il y en a de grandes aux formes cylindriques, d'autres avec couvercle, certains grands vases ressemblent à des pots à fleurs très grossiers; l'un des vases cylindriques a trois anses pouvant servir à la suspension; d'autres sont en formes d'écuelles avec ou sans anse. Comme ornements ils montrent des lignes tracées verticalement avec les quatre doigts, des lignes pointillées, des coups d'ongles entourant le vase à la panse ou vers le col, des lignes tracées à la pointe, formant des zones, des chevrons, des triangles, etc. Ces vases étaient remplis ou à moitié remplis de fragments d'ossements humains calcinés, mêlés à un peu de charbon. Dans les grands vases, dont quelques-uns ont une hauteur de 44 centimètres et une circonférence de 1 mètre 70, il y avait de petits vases de toutes formes, que l'on prendrait volontiers pour des jouets si, dans certains d'entre eux, je n'avais trouvé

des fragments de petits ossements calcinés ayant appartenu à des enfants.

A l'extérieur, beaucoup de ces vases sont recouverts d'un engobe composé d'une argile délayée dans de l'eau; cet engobe les fait paraître lisses et comme enduits d'un vernis de couleur chocolat. »

M. Ubachs admet avec M. Cloquet que les vases travaillés *finement* et ornés de dessins, doivent être rangés dans *l'époque celtique*, premier âge du fer ou halls-tadtienne, tandis que les urnes trouvées également à Weert, mais à parois épaisses, rugueuses, bosselées, d'un gris sale, avec des ornements faits au doigt ou à l'ongle, à la panse ou vers le col, seraient probablement de l'époque germano-belge.

Pas bien loin d'ici, à Arquennes et aux abords de quelques villas belgo-romaines du pays, le Dr Cloquet, de Feluy, trouva bon nombre de tessons de cette nature : débris de poteries très grossières, faites à la main, pâte noire, présentant tous les caractères des poteries germaniques. Il découvrit, non loin de la villa, un four de potier rempli de tessons de cette même poterie. Ce four était oblong, sur le sol vierge et de deux mètres de large. Il était rempli de débris de charbon de bois, d'un amas de pâte à noyaux rouges et jaunes à moitié cuite, englobant des fragments de poterie identique aux tessons cités plus haut, avec ornements à la pointe et à l'ongle. M. Cloquet en tirait la conclusion suivante : « Ce four aux formes primitives est donc pour nous un témoignage certain de l'habitation de ce lieu par les Germains longtemps avant l'arrivée des Romains. »

A Thuillies, à peu près les mêmes découvertes qu'à Arquennes, c'est-à-dire des tessons et des débris préhistoriques mêlés de nombreux silex taillés. Dans ces tessons, il y avait entre autres un morceau de vase ayant eu environ 24 centimètres de diamètre annonçant un développement périforme. Il y avait des tessons très épais et très grossiers, des morceaux d'une petite urnule en forme de bol, *façon au pouce*, noire à l'extérieur; enfin quantité de débris de terre cuite qui ne rappelaient nullement la forme d'un vase et ressemblaient plutôt à des morceaux de boulettes de terre, cuites par accident. C'était, comme à

Arquennes, l'emplacement d'un four à potier et, comme en Campine, pour la façon d'un tas de tessons grossiers et ne portant aucune ornementation.

Vers la région de Flobecq, on a encore trouvé des sépultures semblables.

Se basant sur tout cet ensemble de découvertes de cimetières, de débris de poteries, de bronzes, d'objets en fer et de silex trouvés dans ces tombelles, et aussi sur l'opinion d'historiens célèbres anciens et modernes, M. Van Bastelaer tirait la conclusion suivante : que les premiers Germains qui passèrent le Rhin et chassèrent les Celtes pour s'établir au nord de la Belgique, le firent au moins quatre siècles avant l'ère chrétienne.

1^e *Grande Encyclopédie*, page 1180.

2^e *Compte rendu du congrès archéologique et historique de Bruxelles*, 1891.
Pages 253 et 260.

3^e *Cimetière belgo-germain de l'âge du bronze à Thuillies (arrondissement de Charleroi)*, par D. Van Bastelaer.

IV. — Période belgo-romaine.

Les découvertes faites en Belgique des poteries de cette époque sont innombrables. Le nombre de grandes et de petites villas étant considérable et chaque grande villa possédant son atelier de potier, il se fait que dans les substructions et dans les tombeaux, on retrouve quantité de tessons et de vases entiers de toute espèce. On peut les classer en deux catégories : les poteries perméables et les imperméables, c'est-à-dire ne laissant pas suinter les liquides par leurs pores.

Celles que l'on trouve le plus communément sont les perméables. C'est une pâte tendre, jaunâtre ou rougeâtre non lustrée, dont les éléments se rencontrent partout, et devait son peu de dureté et sa porosité à un manque de cuisson.

Il est probable que le lustre ou vernis que les Romains mettaient sur leurs poteries fines ne s'appliquait facilement qu'à celles-ci, car les vases de ménage de grandes dimensions, comme les olla, les amphores, les cadi, les crater, les dolium étaient ou pas poissés, cirés, gommés ou même huilés.

Un auteur latin, Columelle, donne quantité de méthodes pour ces opérations. Ces grands vases étaient destinés à contenir des liqueurs, vins, fruits ou conserves, etc. Parfois on ornait ces vases de couleurs et de matières solides posées au moyen d'un liquide agglutinatif approprié de nature organique. Dans le cimetière de Strée (Charleroi), on a retrouvé plusieurs olla ou urnes cinéraires poissées. Il existe au musée de Liège deux vases romains dorés. Cette apparence de dorure n'est due qu'à des paillettes d'un mica lépidolite doré ou sable d'or fixé sur la poterie au moyen d'un mordant. On abusait du reste de ce luxe, dit Pline, jusqu'à en dorer les murailles comme si c'étaient des vases.

On trouve parfois des vases garnis de petits dessins figurant des festons, des arabesques, volutes, etc. formés d'une pâte très blanche appliquée à la surface de la poterie. Cette pâte a dû être mise par une méthode analogue à celle que les pâtissiers garnissent leurs pains d'épices de sucre, c'est-à-dire au moyen d'un cornet sur lequel on presse, puis passée à un feu très doux. Mais ces ornements ne sont pas à base d'acide tannique, déjà employé dans l'émail blanc antique, mais d'une poudre agglutinée avec un silicate très blanc, argile blanche, kaolin, et posée sur la poterie cuite et fine.

Les Romains avaient trois espèces de poteries imperméables ne laissant nullement suinter les liquides par leurs pores. Ce sont: 1^o les poteries dites samiennes, faites d'une terre bolaire qu'on tirait de l'île de Samos. Ces poteries sont rouges, lustrées, plus ou moins ornées de dessins variés en relief. A Rome, cette vaisselle était considérée comme assez commune et les *vasa samia* ne figuraient pas sur la table des riches. Les potiers samiens avaient cependant porté leur art à un haut degré de perfection et, de toutes les poteries romaines retrouvées en Belgique, ce sont les plus belles, à part les vases étrusques. Comme autres poteries imperméables, les Romains se servaient de vases de grès ou de sable et d'argile mélangés, et aussi de vases à couverte émaillée ou véritable faïence.

Ce n'est guère que dans l'Étrurie, à Arezzo, que se fit la poterie d'art importée là par les Grecs. Elle est le prototype d'une fabri-

cation portée partout où les Romains ont établi leur domination. Ces poteries étaient souvent à reliefs, sigillées, c'est-à-dire portant la marque du potier. Mais la plastique romaine véritablement intéressante est celle destinée à la décoration des édifices et des intérieurs. C'était encore les Hellènes qui avaient porté cet art en Italie. Vous pouvez voir au musée de Bruxelles (parc du Cinquantenaire), des échantillons de cet art des Grecs dans quelques statuettes de Tanagra, ville de Béotie, dans la vallée de l'Asopus. Ces statuettes proviennent de la collection malheureusement épargnée d'un Bruxellois, M. Vanbran-deghem, longtemps ingénieur à Constantinople. Cette collection était composée de vases et de statuettes que le gouvernement belge s'est refusé d'acheter en bloc. Il n'est devenu acquéreur que de quelques pièces à la vente qui se fit à Paris, mais elles sont des plus belles. « On ne saurait trop admirer ces figures en terre cuite qui ont toutes les qualités qui distinguent la sculpture grecque: distinction, naturel, grâce de la pose, pureté de lignes, agencement irréprochable des draperies, fini parfait des moindres détails. »

Dans le Hainaut, l'on a découvert un grand nombre de villas romaines. M. Lejeune, auteur de l'*histoire de Soignies*, a fait toute une étude d'une villa découverte aux Estinnes, sur le plateau du champ des terres à Pointes. On y a trouvé des fragments d'architecture, des tuiles plates (*tegulae*) et des courbes (*imbrices*). Les tuiles plates avaient des rebords pour arrêter les eaux. Des débris de vases en terre samienne, dé dolia (servant de tonneau), d'amphores, de cruches, etc.

M. De Bove a fait à Élouges d'importantes découvertes. En 1863, un ouvrier draîneur trouva à Onnezies un vase des plus remarquables. Le corps de ce vase est formé par une tête d'homme barbu portant de petites cornes dirigées en avant, et qui se termine postérieurement en un corps de poisson. Ce vase qui se trouve au musée de Bruxelles est en terre grise jaunâtre.

En 1855, à Blaton, on trouve des espèces de jattes en terre sigillées, à dessins fantastiques. A Élouges et les environs, feu

M. De Bove, à 20 minutes de l'ancienne voie romaine de Bavay à Gand, la chaussée de Brunehault, découvrit des conduites d'eau en tuyaux de terre cuite. Cette conduite était composée de chenaux de terre cuite rouge de 12 à 18 centimètres de large. Là près se trouvait une citerne faite avec des espèces de briques qui avaient 58 centimètres de long, 52 de large et 7 d'épaisseur. Ces citernes, appelées *lumina*, étaient des réservoirs partiels pour la surveillance et la propreté des eaux. M. De Bove, qui était un chercheur infatigable, trouva quantité de fragments de vases en terre cuite jaune avec figures, d'autres couverts de mica doré, des vases noirs, gris et même en terre blanche. Il trouva jusque 34 noms de potiers inscrits sur ces tessons. Là aussi se trouvait une villa à laquelle aboutissent les conduites d'eau de tantôt.

En 1876, on découvrit à Wasmes, dans un endroit baptisé par les habitants du joli nom grossier : le Cul-du-Qu'vau, une villa datant du haut empire. Là aussi étaient enfouis des plats en terre grise et en terre fine paraissant provenir du même atelier de potier; entre autres une jarre en fine terre blanche, ornée sur le pourtour du ventre d'ornements imitant des écailles de poissons. On y trouva environ trente marques de potier.

A Angre, à Angreau, à Thulin, mêmes découvertes. Tournai, ville très ancienne, est particulièrement riche en débris des époques romaines et franques. On ne peut remuer la terre sans en extraire, dit M. Soil. En 1821, sur la grand'place, on trouva différents débris de poteries et en particulier une urne de terre grise entourée de grandes tuiles en forme de sarcophage, et une urne en terre rouge contenant des ossements brûlés. L'urne était close par une jatte en terre grise. Près de l'église de Saint-Quentin, on trouva quantité de poteries romaines et franques. La plus illustre poterie est un vase gallo-romain conservé au musée du Louvre à Paris, sur lequel on lit une inscription gravée à la pointe que l'on considère comme une dédicace au génie tutélaire des Tournaisiens: *Genio Turnacesiu*. C'est un vase de terre très fine, revêtu d'une belle couverte rouge et décoré de guirlandes de lierre qui se détachent en relief sur la panse.

L'authenticité de l'inscription a cependant été mise en doute. M. de Nedonchel, de Tournai, a deux petites lampes romaines en terre blanches portant l'une l'inscription ^oT_OR_NA, la seconde ^oT_OR_NX_A, toutes deux imprimées en creux au moyen d'un cachet. Ces lampes ont-elles été fabriquées à Tournai ou par un potier romain portant le nom de Tornacum? Les lampes romaines étaient fabriquées en Italie et de là colportées dans le monde entier. Qu'il s'agisse d'un nom d'homme ou d'un nom de lieu, ces inscriptions présentent un grand intérêt.

Le musée communal de Tournai est très riche en poteries de cette époque.

En nous rapprochant de Soignies en suivant la chaussée romaine de Bavay à Assche, nous arrivons à Maisières, une des localités du Hainaut les plus remarquables par ses antiquités souterraines. Maisières part du camp de Casteau, autrefois appelé la grande bruyère des Onzevilles et va jusqu'à l'antique auberge du Grenadier. On a trouvé à Maisières traces d'habitants depuis l'époque néolithique. Il y avait bon nombre de substructions romaines nommées dans le pays: murs à payens, murs des sarrasins.

Une sorte de souterrain voûté, démolî aujourd'hui, s'appelait trou des sarrasins. On donnait vulgairement au moyen âge le nom de Sarrasins aux populations romaines ou gallo-romaines qui habitaient nos contrées, nom conservé jusqu'aujourd'hui. On a trouvé à Maisières, trouve qui veut chercher, de nombreux débris de poteries de toute espèce de l'époque gallo-romaine.

Entre Obourg et Maisières, M. de Munck, près de la vieille ferme des Wartons, qu'entourent encore des fossés alimentés par des eaux provenant des prairies marécageuses de la vallée de la Haine, trouva, lors du creusement du canal du Centre, dans une couche de tourbe, un harpon en os à barbelures et une hachette en silex. Ces objets se trouvaient déposés à un niveau représentant la dernière période de l'époque préhistorique. Au-dessus d'eux, toujours dans la tourbe compacte, il découvrit de nombreux tessons de poteries gallo-romaines.

Ces faits prouvent à l'évidence, dit M. de Munck, que comme

les populations préhistoriques les Belgo-Romains ont encore vu se former les tourbes dans la vallée de la Haine. Ce ne fut qu'après eux que par des inondations successives les bas-fonds marécageux et tourbeux de la vallée se couvrirent d'une couche de limon jaune mesurant environ 1 mètre 50 et sur laquelle croissent nos prairies, qu'envahissent parfois encore les eaux lors des fortes crues. Ce sont là des faits archéologiques dont la valeur est comparable à celle des faits géologiques. Au cimetière franc de Ciply, à 60 centimètres au-dessous d'un squelette franc, M. Hublard découvrit une sépulture gauloise renfermant quatre vases excessivement curieux, une tête de sanglier et un couteau de fer.

Il est bien établi par preuves archéologiques que là où il y a traces d'habitants de l'époque néolithique, on trouve souvent des substructions romaines et même des cimetières francs. Ceci est encore vrai pour un hameau près de nous, le Mont-au-Banc. M. de Munck y a recueilli environ deux cents silex. Le Mont-au-Banc est une station qui se trouve sur la voie néolithique qui part de Spiennes, suit la côte des collines et se dirige sur Bruxelles en passant par Virginal. Feu M. Jules Monoyer, auteur de l'*Archéologie populaire du canton de Rœulx*, a, à Mont-au-Banc, exhumé de nombreuses antiquités belgo-romaines. Cette localité fut donc habitée aux temps anciens, à deux époques bien distinctes, comme c'est encore aujourd'hui un centre de population. Si, partant de ce faubourg, nous nous dirigeons vers le nord-est, nous aboutissons au lieu dit le Petit-Château, dépendance appartenant aux princes de Croy, et de là nous arrivons à la Petite-Hollande, territoire de Naast. Partout aux abords de la route qui relie ces deux points, on trouve de nombreux silex taillés attestant le passage ou l'établissement de peuplades préhistoriques, surtout au Petit-Château et aux sources de la Senne, dans les bois qui l'avoisinent. M. Schmidt, à Rœulx, possède de très belles armes belgo-romaines provenant du Petit-Château.

Si l'on continue sa marche sur ces hauteurs, l'on passe au hameau de Restaumont (Écaussines), où M. de Munck a trouvé des silex taillés, et nous arrivons au village d'Henripont. Ici on

trouve trace de tous les âges : néolithique, gallo-romain, franc et moyen âge. Vers le Marouzet, on a trouvé des haches polies et des poteries romaines ; mais c'est surtout sur le territoire de Virginal que les trouvailles furent abondantes. Les Romains sont venus habiter le plateau qui s'étend entre cette commune et la chapelle de Notre-Dame de Grâce, à l'est d'Henripont, chapelle qui aurait pu remplacer un temple païen. « La majorité de ces temples, dit Alex. Bertrand, le savant directeur du musée de Saint-Germain, ont été détruits avant la fin du règne de Théodose ; quelques fidèles semblent avoir continué leurs offrandes sur ces hauteurs consacrées par le culte païen jusqu'en 408. A cette époque, les chapelles chrétiennes ont déjà remplacé les *sacella* païens. »

Un peu au delà de l'église de Henripont se trouvent les ruines d'un vieux château, qui avait au moyen âge beaucoup d'importance. En prenant derrière la chapelle, un sentier vous mène vers le hameau de Combreuil, où on a trouvé un cimetière franc dont je parlerai tantôt.

A Combreuil, traversons la voie ferrée et dirigeons-nous vers Feluy-Arquennes. C'est dans cette dernière commune que M. le Dr Cloquet, de Feluy, découvrit une grande villa très importante où il recueillit une collection de poteries de toutes espèces.

Les cercles archéologiques de Charleroi et de Namur ont fait de grands travaux pour la recherche de villas romaines. La villa d'Anthée, près d'Hastiére, est une des plus importantes par les objets remarquables qui s'y trouvaient. Le musée de Namur les possède.

A Soignies, je ne sache pas qu'on ait trouvé sur son territoire, à part quelques pièces de monnaies romaines, des objets de cette époque. Cependant nous ne sommes pas bien éloignés de la chaussée de Brunehault, voie romaine de Bavay à Gand, qui passe à Horrues, Chaussée-Notre-Dame, Neufvilles.

Pour le mot *ville*, l'expérience constante des archéologues les a amenés à y rapporter le plus ordinairement un souvenir romain. On a des centaines d'exemples de villas romaines trouvées sur des emplacements nommés : Ville, Villé, Villers, Neuf-

ville, Vieuville, Montville, etc. Jamais ce nom n'accompagna une découverte franque.

Comme les mots commençant ou finissant par mont, val, bois, court, font, fontaine, doivent se rapporter à un souvenir franc, romain et même du moyen âge. Dans nos environs, nous avons Thoricourt, nom qui indiquerait un lieu habité dès la plus haute antiquité. A Neuville, on m'a affirmé avoir trouvé des objets de cette époque non loin de la ferme de l'Abbaye. A Horrues, l'homme néolithique y a laissé des traces.

Je formule le vœu que le cercle archéologique de Soignies porte ses investigations de ce côté, où jusqu'à présent des fouilles sérieuses n'ont pas été faites.

V. — Époque franque

La céramique de cette période a été spécialement étudiée par M. Van Bastelaer, pharmacien et président du Cercle archéologique de Charleroi, et qui fait autorité en cette matière. C'est à lui que je ferai de grands emprunts pour cette partie de notre causerie.

« L'histoire de l'invasion des Francs en Belgique a toujours fait l'objet de discussions animées. Cependant, les historiens sont aujourd'hui à peu près d'accord. Cette invasion se compose de deux éléments bien distincts, mais marchant de pair : l'élément de colonisation consentie, protégée et même organisée par les Romains, et l'élément d'incursion, de pillage et de conquête ; la conquête paisible et la conquête armée. Sidoine Apollinaire écrivait qu'au V^e siècle, sous le règne de Maxime, les Francs habitaient la Belgique entière, soit comme colons et citoyens, soit comme conquérants : *vel civis, vel victor.* »

Avant le IV^e siècle, probablement dès le milieu du III^e, les Francs Saliens envahissaient le nord et le centre de la Belgique, c'est-à-dire le pays flamand, prenant pied tout doucement et s'imposant à l'administration romaine. Cet élément de colonisation se glissa même bientôt plus au sud dans la Wallonie, au gré des

Romains, sous forme de *lètes*, colons cultivateurs ; ce qui n'empêchait pas les incursions et les pillerées à main armée d'autres bandes d'outre Rhin, qui toujours chassées revenaient toujours à la charge. • Les Francs envahisseurs, dans les deux premiers siècles de l'occupation romaine, étaient les *Sicambres* ; mais les traces archéologiques qu'ils laissent, armes, poteries, etc., se confondent avec les tumuli antéromains dont je vous ai parlé.

Les *Francs Saliens* sont de deux époques et s'installèrent généralement à gauche de la Sambre. Les *Francs Ripuaires* comprenaient un mouvement de peuples venant aussi de la Germanie, mais se portant surtout dans la vallée de la Meuse, et continuèrent jusqu'en France.

Au v^e siècle, les Francs remplissaient les Gaules, qui n'aspiraient qu'à culbuter les Romains et nommer des gouvernants francs. Les Francs peu à peu prirent donc la place des Romains, habitant leurs villas et inhumant leurs morts dans les anciens cimetières romains. Voilà pourquoi en certains endroits on trouve des cimetières de Francs purs sans traces d'objets de l'époque romaine ; en d'autres endroits, comme à Ciply, par exemple, vous trouvez les deux.

Les cimetières des *Saliens de la 2^{me} période* sont reconnaissables par la simplicité du mobilier. Les boucles et plaques de ceinturons sont en acier orné et damasquiné d'argent, d'un travail asiatique ; les urnes très simples de formes et de dessins. Tandis que chez les Francs Saliens et les Ripuaires, on trouve des bijoux en or, en argent, affectant un cachet spécial de décoration. Les plaques de ceintures des femmes, les broches représentent des chimères, oiseaux fantastiques, dragons. Sur les poteries, les dessins à la roulette sont plus variés, plus compliqués. Bref on y rencontre partout l'art mérovingien, c'est-à-dire du Franc et du Romain mélangé. Souvent aussi l'on a trouvé des marques évidentes de christianisme.

C'est en Belgique que l'on retrouve les plus anciennes tombes des Francs, lesquels se sont fixés d'abord ici et sont partis pour envahir la France ; on ne rencontre guère en France de cimetière franc, sinon dans le nord, datant du v^e siècle.

Nous aborderons donc la partie qui nous occupe, l'étude des vases francs, leur forme et leur décoration.

Le vase funéraire franc a son cachet à lui, il suffit de l'avoir vu une seule fois pour le reconnaître toujours, et ne ressemble pas au vase des tombes germaniques anciennes à incinération. Il n'a rien du vase romain ou gallo-romain, du germain, gallo-germain des premières époques, rien des vases gaulois, rien enfin des vases du moyen âge, ou romans ou gothiques, etc.

Voici trois vases francs qui m'appartiennent et qui proviennent du cimetière franc de Combreluit, à Henripont. C'est, comme vous voyez, une urnule qui a une forme spéciale et propre. Il a la *panse biconique*, c'est-à-dire formée de deux sections de cône unies bout à bout par le plan de la plus large section. La forme est angulaire et n'a rien d'arrondi. La base est d'un petit diamètre. Le col est petit, raide, droit ou un peu rétréci vers l'orifice.

Les vases germains antiques à incinération des Belgo-Germains des premières époques, et les vases que l'on trouve dans les tombes gauloises, offrent aussi parfois un col droit : mais ce col prend alors une forme un peu évasée en entonnoir, au rebours des vases francs. Ces vases funéraires sont d'ailleurs ordinairement de dimensions bien plus grandes que les vases francs.

Cette forme caractéristique du vase franc ne se modifia que bien peu avec les âges, et dans les cimetières des dernières époques même, le galbe n'est guère différent : la forme est seulement un peu plus écrasée, l'arête de la soudure des cônes un peu effacée et arrondie, le bord du col à peine recourbé en dehors et voilà tout. Parfois on y a joint une petite anse verticale, opposée à un déversoir en burette à la manière de nos théières, mais beaucoup plus court, appendice adopté dans cette forme à l'époque du haut moyen âge. A Ciply, il y a une de ces urnes à anses. Mais ces vases, entourés dans les tombes de la troisième époque de quantités de vases romains, conservaient quand même, dans une mesure fort nette, le même cachet franc. C'est encore le cas des vases francs du cimetière de Ciply.

Il ne peut être douteux un seul instant que pour les usages journaliers le peuple franc avait besoin de vases plus grands et d'autres formes. Mais où sont ces vases, quelles formes avaient-ils? L'ornementation en était-elle analogue? Tous points d'un intérêt capital, dit M. Van Bastelaer, mais dont nous ne connaissons rien (1). A part les objets d'art qui restent des Grecs et des Romains, il en est de même à peu près pour tous les primitifs. Un fait est seulement acquis sur ce sujet, c'est que les Francs adoptèrent facilement les formes romaines et y joignirent même leurs ornements caractéristiques à la roulette.

Que sont ces ornements dits à la roulette? La partie conique supérieure du vase franc porte l'ornementation, composée ordinairement de plusieurs tours en spirale d'une suite de petits dessins, souvent fort analogues à des caractères d'écritures. Cette suite est imprimée dans la pâte, avant la cuisson, au moyen d'une roulette-cliché portant des dessins entaillés sur sa circonférence.

D'ordinaire la roulette était en bois, mais il y en avait en bronze; la grossièreté des tailles, les défauts du travail et les cassures fréquentes de quelques traits le prouvent. Cette roulette était dans le genre de celle employée par les ménagères pour couper la pâte pour les tartes. Ces roulettes donnaient une suite de dessins qui même en spirale pouvaient se répéter autant de fois qu'on le voulait. En retournant la roulette, on obtenait un dessin homologue ou sens dessus dessous lui-même. Ces roulettes mesuraient huit à quinze jusqu'à vingt-quatre centimètres de circonférence, soit trois à huit centimètres de diamètre. Quant à l'épaisseur, c'est-à-dire la partie entaillée et servant de matrice, elle était fort variable en raison de l'importance du dessin, depuis une simple ligne jusque six à sept centimètres de large.

M. Van Bastelaer, continuant ses recherches sur les vases francs et leur ornementation à la roulette, a communiqué au congrès de Tournai de cette année un nouveau mémoire, où il a fait connaître l'existence de deux roulettes antiques retrou-

(1) *Les vases, etc.*, par M. Van Bastelaer.

vées. L'une est en bois et fort détériorée, l'autre est en bronze et d'un travail fort artistique. Cette dernière repose au musée de Saint-Omer et vient de la vallée de la Somme ou d'un de ses affluents. Les dessins donnés par cette roulette en bronze étaient très simples.

Un ornement qui se représente même ailleurs, c'est-à-dire sur des bagues, sur des boucles, des boutons d'ornementation de glaives, des cachets, est une espèce de croix recroisetée. Dans l'une des urnules que je possède, le dessin est remplacé par une ligne en relief. Elle vient de Combremont. M. Van Bastelaer a remarqué que, dans beaucoup de cimetières différents, on retrouvait les mêmes dessins exactement, donc faits par le même outil en bois. Or, comme cet outil ne devait se trouver qu'aux mains du même ouvrier, il déduisait que ces poteries étaient strictement contemporaines l'une de l'autre et que les cimetières où elles se rencontraient étaient utilisés à la même époque. Et comme un grand nombre de ces cimetières étaient fort éloignés les uns des autres, il faut en tirer également la conclusion que les potiers de cette époque colportaient au loin leur marchandise.

Dans l'arrondissement de Charleroi seul, on a exploré jusque trente-six cimetières francs. Les plus importants sont ceux de Strée (Champ de la Prelle) et celui de la Buissière.

M. De Bove, à Elouges, a exploré également un cimetière franc d'une certaine importance.

Mais, dans nos contrées, celui qui l'emporte sur tous et par le nombre de tombes et par le riche mobilier qu'il contenait, c'est le cimetière franc de Ciply, situé en pleine exploitation de phosphates de M. Léopold Bernard.

MM. Hublard et de Pauw commencèrent en 1893 des fouilles méthodiques et régulières. Avant eux, sept à huit cents tombes furent détruites. Ces messieurs en ont exploré plus de onze cents.

Comme vous le savez, les Francs avaient la coutume d'enterrer les morts avec leurs bijoux, leurs armes et toujours une petite urnule, quelquefois deux. Les urnes de Ciply sont du même galbe que toutes les urnes franques d'ailleurs. Elles sont

le plus souvent d'une pâte grise, teinte d'un noir se délayant dans l'eau. A Ciply, il y en avait deux cent quatre-vingt une, dont six seulement étaient en terre rouge et une dizaine de fabrication romaine. L'urne, lorsqu'elle manquait, était remplacée par un ou plusieurs fragments de poteries des époques pré-historiques romaine ou franque. Les colliers et les bracelets sont pareils à ceux trouvés dans les autres cimetières. Ils sont formés de jolies perles de verre coloré, de petites et grosses perles céramiques, rondes, ovales, carrées, recouvertes de dessins polychromes où le bleu, le blanc, le rouge et le jaune dominent.

M. De Bove, en parlant de son cimetière d'Elouges, fait remarquer qu'à chaque collier il y avait généralement une perle de dimension plus considérable. C'est le même fait à Ciply. Ces perles, souvent en céramique à pâte vitreuse (ou fusaïoles), étaient peintes également et étaient considérées comme porte-bonheur.

Le cimetière de Ciply, d'après toutes les données, aurait été utilisé pendant une période commençant vers la fin du v^e siècle et se continuant jusqu'au vii^e, et peut-être même jusqu'au commencement du viii^e siècle. D'après l'opinion généralement admise, ces vases ont servi à contenir de l'eau lustrale, si les morts étaient païens, et de l'eau bénite, s'ils étaient chrétiens.

Les cimetières francs étaient généralement éloignés de tout centre d'agglomération, et là où ils habitaient, on disait un coron ou grandes fermes franques. L'église se trouvant au centre de l'agglomération et les corons conséquemment aux extrémités, de là cette vieille locution : C'est un conte qui n'a ni bout ni coron.

Les trois urnules que vous voyez ici viennent du cimetière franc de Combreuil sous Henripont. Ce cimetière a été mis à jour lors du creusement du chemin de fer de Tubize à Écaussines-d'Enghien. En arrivant en un endroit dit Moulin de Combreuil, on se trouvait en présence de rochers, de grottes même. Il y avait là la *Grotte des Fées* située à environ 10 mètres au-dessus du niveau de la rivière. Elle avait 3 mètres 50 de profondeur sur 2 mètres 50 de large ; la partie supérieure en

forme de voûte pouvait avoir 3 mètres; dans le fond, on voyait les traces d'un foyer creusé dans la pierre. C'était une véritable habitation naturelle. Les vieux du village disaient y avoir vu des habitants et l'on raconte encore aujourd'hui la fameuse légende du linge sale que l'on portait le soir et qu'on retrouvait bien propre le matin. C'est l'histoire de toutes ces grottes. Peut-être bien qu'en effet une pauvre famille a-t-elle habité cette grotte. A Ronquières, il y avait quelques nomades semblables, ce qui a fait par la suite donner à ses habitants le nom de philosophes.

Les tombes que l'on a trouvées à Combreuil étaient un peu au delà de la grotte des fées en allant vers Tubize, sur un coteau incliné vers le midi; les Francs aimait ces natures sauvages. J'ai observé moi-même le peu de profondeur de ces inhumations, pour ainsi dire sous le gazon; les squelettes étaient couchés les pieds tournés vers l'orient, comme toujours du reste dans ces cimetières, et bien conservés. M. Cloquet, qui a parlé de ce cimetière, n'a pas eu de renseignements bien précis et ces découvertes ont malheureusement été peu connues. Ces urnes, je les avais exposées à Enghien, et M. Cloquet, qui les cite, ne fait pas mention du dessin à la roulette qui se trouve sur la grande. Car M. Van Bastelaer, en disant quelques mots de ce cimetière, ajoute ceci: que le cimetière franc de Combreuil est de la même époque que celui de Hantes-Wihéries, c'est-à-dire sépultures primitives; mais je me demande, dit-il, pourquoi aucun vase que l'auteur reproduit ne porte l'ornementation à la roulette, si constant sur les vases francs? A moins que sur les planches l'artiste n'ait négligé ce détail.

M. Cloquet évalue à 50 le nombre de tombes découvertes à Combreuil. Si l'on continuait les fouilles sur ce plateau, il est bien probable que l'on y ferait de nouvelles découvertes. En terminant cette causerie, formulons le vœu que le Cercle archéologique de Soignies y porte ses investigations.



CONFÉRENCE

de M. C. Carlier, membre du Cercle archéologique de Soignies
le 5 mai 1895

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans la petite causerie qui va nous occuper, je vais vous parler de la houille ou charbon de terre.

Chassez vos soucis, aimables auditeurs, je ne vous pincerai pas le nez entre le pouce et l'index, après avoir placé, entre deux phalanges, cette pierre noire qui fait la joie des cuisinières et parfois aussi leur désespoir, qui donne la vie à l'industrie et la force aux machines, qui, pendant les hivers rigoureux, comme celui que nous venons de traverser, ranime les membres engourdis du pauvre qui manque de tout, et entretient la gaieté dans les salons où règne le luxe et l'abondance.

Dans des conférences précédentes, des voix plus autorisées que la mienne vous ont dit que c'est au milieu de révolutions nombreuses que le globe terrestre s'est lentement formé. Il n'a conquis son état actuel de stabilité qu'après des agitations géologiques importantes; chacune d'elles a laissé l'empreinte de modifications profondes, et c'est pendant les déchirements volcaniques que s'est constitué le sol, aujourd'hui le théâtre des événements humains.

Le morceau de houille dont nous entreprenons l'histoire, avant d'être charbon, a été arbre; avant d'être inerte, a vécu :

ses rameaux verdoyants ont longtemps palpité sous l'étreinte puissante des rayons solaires. Bien avant l'apparition des hommes sur la scène du monde, la terre était couverte de végétaux entassés en forêts épaisses qui ont lentement grandi, pendant des siècles; aujourd'hui demeure des hommes, notre planète était autrefois le domaine des plantes. Quelque luxuriante qu'ait été la végétation de ces époques reculées, quelque puissantes qu'aient été ces forêts primitives, après une longue période de prospérité et de vigueur, elles ont peu à peu disparu dans la suite des âges. Et les arbres superbes sont tombés et les plantes robustes sont mortes; le décor a changé sur le théâtre de la terre.

Mais l'empire végétal n'a pas disparu de la scène du monde sans y semer des débris abondants; Ninive, Babylone, Pompéi affirment encore aujourd'hui leur splendeur passée par les chapiteaux, les pierres, les colonnes confusément amassés sur leur tombeau; la végétation houillère a de même laissé des témoins de sa puissance.

Ces débris du règne végétal ancanti, ces ruines des forêts antédiluviennes, se retrouvent dans toutes les parties du monde; ce sont les gigantesques amas noirs que nous appelons charbon de terre. Les mines de houille renferment dans leur gisement des milliers de cadavres de végétaux formidables, lentement carbonisés à travers les âges; elles sont comme l'ossuaire gigantesque de tout un peuple de plantes et d'arbres immenses.

Il est certain que la houille est le résultat de la décomposition de végétaux qui ont étendu leur verdure, pendant une longue période, à la surface des continents. Quand on parcourt les galeries souterraines creusées dans les gisements de charbon de terre, il n'est pas rare d'y rencontrer des débris de plantes nettement conservés, des empreintes de feuilles et de fougères, des troncs même encore debout dans l'amas de charbon; on les trouve dans leur tombeau, à la place qui les a vunaître. En ouvrant la carrière du Nouveau-Monde, à Soignies, on a trouvé des troncs d'arbres enfouis dans la terre à une époque moins reculée. Ces cadavres se dressent avec majesté, comme au jour, où pleins de sève et de vie, ils aspiraient à la

lumière du soleil. Il est probable que le sol où s'enfonçaient leurs racines s'est lentement affaissé, et des nappes d'eau les ont peu à peu engloutis dans leur sein; puis la terre les a ensevelis, pour former les différentes couches.

Étrange agglomération, entassement formidable et majestueux : des forêts superposées aux forêts, des arbres sur des arbres, donnent naissance à ces mines gigantesques qui nous frappent par leur grandeur et leur étendue!

Dans les cinq parties du monde, dans toutes les régions de la terre, en Europe comme en Australie, en Amérique comme dans les Indes, le mineur qui creuse l'épiderme terrestre trouve la houille en abondance, et le géologue qui l'étudie observe ces empreintes, ces débris, qui attestent la splendeur d'une vie surabondante et luxuriante. Là, ce sont des fougères aux branches ramifiées, ici des calamites aux tiges aplatis, plus loin des feuilles dentelées comme une fine mousseline, ou compactes, comme celles d'un végétal grossier. Voici des échantillons trouvés à Mariemont, et qui présentent les traces de plantes décomposées. (Le conférencier montra des pierres présentant des traces de plantes.)

Dans les schistes houillers, il n'est pas rare de rencontrer les débris de poissons qui peuplaient les mers de ces âges reculés, et quelquefois même on trouve l'empreinte complète d'un poisson qu'il est facile de définir et d'étudier, tant son squelette est nettement gravé sur la pierre fossile. Des investigateurs vraiment privilégiés ont quelquefois eu la bonne fortune de mettre la main sur certains restes de reptiles qui vivaient jadis dans les eaux troubles et fangeuses des rivages. La science a même parfois décelé d'abondants débris de coprolithes ou excréments de ces animaux, et l'industrie les utilise aujourd'hui pour la préparation de certains engrais qui concourent à la fertilité du sol moderne. Voici des coquins (c'est le nom qu'on leur donne là-bas), qui ont été extraits de la terre aux environs de Paris, et qui, broyés et pulvérisés, servent d'engrais.

Parmi les empreintes de reptiles amphibiens de la période houillère, les plus remarquables que nous puissions citer sont celles de l'archeyosaurus, trouvées en 1847, dans le bassin

houiller de Saarbruck, près de Strasbourg. Les ouvriers qui mirent la main sur cet échantillon furent frappés d'une véritable stupeur; on eut toutes les peines du monde à les persuader qu'ils n'avaient pas déterré quelque géant fabuleux, enfoui dans le sol depuis les mystérieuses périodes du moyen âge.

L'échantillon dont il est question est un des plus étonnans dont se soient enrichies les collections modernes.

La découverte des palmiers dans le charbon fossile a principalement surpris les naturalistes, car ces arbres devaient vivre anciennement avec le pin, dont les débris se trouvent aussi dans la houille ; aujourd'hui ces deux espèces semblent se fuir. C'est toujours un fait étonnant de voir ensemble des pins, arbres du Nord, avec des palmiers, rejetons des Tropiques ; Colomb ne manqua pas d'être frappé de ce fait, quand il débarqua en Amérique.

Parmi les débris d'êtres vivants enfouis dans les terrains contemporains de la houille, notamment dans les schistes et dans les grès, on peut encore mentionner des écailles de poissons ou des vertèbres nettement conservées. Les belles collections géologiques des musées d'histoire naturelle et des écoles des mines, comptent parmi les pièces rares qui les composent, de magnifiques empreintes de poissons, que l'on dirait ciselées par un artiste sur des plaques de schiste ou de grès houiller. L'illustre Palissy disait vrai, lorsqu'il affirmait que la nature est un livre, toujours ouvert à l'observateur laborieux ; quels ne seraient pas sa joie et son étonnement, s'il lui était donné d'admirer aujourd'hui ces vestiges antédiluviens de l'époque houillère, de visiter aux États-Unis ces morceaux d'argile tendre, où se trouvent moulées les empreintes de pattes d'animaux fossiles, où l'on voit jusqu'à des gouttes d'eau de pluie, jusqu'à la trace capricieuse des ondulations des vagues de ces âges disparus ; trace si fugitive, restée indélébile à travers les siècles !

Les empreintes de fougères sont les plus abondantes, et le nombre de leurs variétés est considérable ; c'est une flore complexe que celle de la houille, et le botaniste énumère difficilement toutes les espèces qu'il rencontre dans les entrailles du

sol. Spectacle étonnant que celui de ces débris, encore conservés jusqu'à nous !

Nous n'en finirions pas s'il fallait énumérer la liste des fossiles qui s'offrent au géologue dans le terrain houiller...

Il nous suffira d'avoir mentionné quelques types caractéristiques donnant une idée des débris abandonnés dans l'écorce terrestre par un monde disparu. Si les plantes sont abondantes, si la flore est riche et multiple, les coquillages ne sont pas moins nombreux ; ils se comptent par milliers. Quelques espèces offrent de grandes analogies avec celles qui règnent à la surface des continents. Pour n'en citer qu'un exemple, mentionnons les étoiles de mer fossiles, que l'on trouve assez fréquemment dans les rognons de fer carbonaté contemporains de la période houillère, et qui, quoique âgées de plusieurs milliers de siècles, paraissent avoir été recueillies sur nos rivages modernes.

La formation de la tourbe, qui prend naissance sous nos yeux mêmes, a sans doute de grandes analogies avec la formation de la houille, et son étude peut nous donner quelques aperçus précieux sur la création des immenses gîtes carbonifères où puise l'industrie moderne.

Qui nous dit que les tourbières ne se transformeront pas un jour en charbon de terre, et que nos descendants ne puiseront pas plus tard dans ces gisements, actuellement en voie de formation ? A part la différence minéralogique des produits, rien ne s'oppose à assimiler les conditions de formation de la houille à celles qui donnent naissance à la tourbe. Cette hypothèse se présente naturellement à la pensée ; elle se trouve vivifiée par l'observation même de la nature, qui nous montre dans ses créations multiples l'action des mêmes causes produisant les mêmes effets. La lente formation de la tourbe est peut-être l'image de la formation des gisements séculaires de la houille ; nous aurions sous les yeux le tableau de l'action des forces naturelles, qui travaillent patiemment à travers les âges, et qui, aidés par l'influence du temps, produisent des œuvres immenses. On pourrait considérer le présent comme un miroir où se reflète le passé pour réfléchir l'avenir.

L'étude des empreintes de fougères et d'arbres divers ne nous permet pas seulement d'affirmer en toute certitude l'origine de la houille ; elle nous autorise encore à reconstituer par la pensée le monde disparu de cette période si surprenante. Les fossiles de la houille semblent sortir d'un long repos pour apparaître aux yeux du géologue, cet historien de la nature. Sous les ordres de la science, les fougères et autres plantes relèvent leurs rameaux épais, reprennent vie, baignent leurs racines dans les marécages autour d'un tapis de verdure éternel et sans limite. La terre, d'un pôle à l'autre, est couverte d'un épais manteau de verdure et les végétaux de la houille ressuscitent à la voix de la science ; c'est un ombrage immuable et prodigieux.

Étrange décor qui embellissait la scène de notre planète : nos végétaux les plus humbles d'aujourd'hui étaient les plus orgueilleux d'alors ; les fougères de notre époque ne sont plus que les représentants rachitiques des fougères antédiluvienennes, et les minuscules herbages de nos marais sont une image en miniature des roseaux gigantesques qui couvraient le sol.

La nature, prodigue de force et de fécondité, semblait avare de variété. Pas de fruits, pas de fleurs, comme contraste dans la monotonie des nuances ; pas d'animaux terrestres pour animier de leurs mouvements ces forêts silencieuses. Pas un oiseau ne voltigeait sur les rameaux épais, pas un mammifère ne cherchait l'ombre sous les feuilles, l'océan seul avait de nombreux habitants. Quelques rares insectes promenaient leurs ailes diaprées et brillantes sur ce monde organique, mais la majesté des forêts n'était troublée par aucun être supérieur ; pas un pied vivant ne froissait la feuille qui se détachait de sa tige, pas une souillure sur cette virginité d'ombrage et de verdure.

Au centre de l'Afrique, des amis qui les ont vues disent qu'il existe encore quelques forêts dont les arbres offrent une analogie frappante avec ceux de la période houillère. Sur ce vaste plateau africain est écrite, pour ainsi dire, l'histoire des forêts de la houille ; on y voit les derniers vestiges d'un monde anéanti.

Sous l'influence des rayons solaires, les plantes de ces temps reculés réduisaient l'acide carbonique; elles s'assimilaient le carbone qui s'y trouve contenu et purifiaient ainsi l'atmosphère, en la préparant à donner la vie à d'autres êtres plus perfectionnés. Cette réduction de l'acide carbonique s'opérait avec une absorption de chaleur de la part du végétal; chaleur emmagasinée, devenue latente, qui ne devait apparaître que le jour où l'homme brûlerait le noir combustible. Quand on chauffe le charbon de terre, il brûle, il se combine avec l'oxygène de l'air et dégage de la chaleur; on peut dire que cette chaleur n'est autre que celle des rayons solaires antédiluviens, concentrés pendant des siècles dans la houille; ils se dégagent aujourd'hui pour féconder l'industrie des sociétés modernes.

Lentement enfouies dans les profondeurs du sol, les forêts antédiluviennes se dessèchent dans leur sépulcre et dorment dans leur tombeau pendant des milliers d'années! Qui, le premier, porta la main sur ces reliques précieuses d'une époque disparue? Qui, pour la première fois, creusa ces gisements immenses et en tira le premier bloc de charbon?

En 1198, sous l'épiscopat d'Albert de Cuyck, une famine avait désolé les bords de la Meuse.

En la rue de Choque, à Liège, habitait un vieux prud'homme, qui était forgeron si habile qu'il ne demandait pour son ouvrage que la moitié d'un autre ouvrier.

Un jour, qu'il était sur le seuil de sa maison, passa un vieillard, vêtu de drap blanc, qui lui dit: « Maréchal, pourquoi t'attrister et te courroucer contre Dieu? Vas directement à Publémont (au-delà du faubourg Saint-Laurent, à Liège), tu y verras une veine de noire terre, très apparente et très grasse, prends de cette terre, et fais-en ton feu, jettes-y de l'eau et tu trouveras une chaleur suffisante pour fondre en peu de temps le fer et les autres métaux. »

Après ces mots, le vieillard disparut. Le maréchal se dirigea vers Publémont, et ramena de cette terre noire, plein deux paniers qu'il chargea sur un cheval; il s'en servit pour alimenter son feu.

Vous devez savoir que ce maréchal se nommait Hullos de

Plainevaux, aux portes de Liège, et que de là on appela le charbon houille et les fosses houillères.

Cette légende se retrouve dans toutes les vieilles chroniques liégeoises. Ce n'est toutefois que vers 1690 que l'usage de la houille s'est généralisé dans notre pays.

Le bassin houiller belge, très développé aujourd'hui entre Liège et Mons, s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de plus de cent soixante kilomètres. Dans tout ce parcours, le sol est littéralement hérisssé d'usines, d'ateliers de construction et de machines qui font la richesse de la Belgique et la renommée de ses habitants.

